41ème ANNÉE — No. 261.—EDITION QUOTIDIENNE.—19ème ANNÉE — MERCREDI, 14 AVRIL 1897

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

La rédaction, {DEUXIEME ETAGE} 32, rue de la Fabrique. THOMAS CHAPAIS, Directeur-Propriétaire Administration: 30, rue de la Fabrique

Feuilleton du COURRIER du CANADA

14 AVRIL 1897—N 38

LES CHASSEURS D'EPAVES

DEUXIEME PARTIE

Pour la boite de fer

XVIII

SUITE DE L'HISTOIRE D'UN HISTORIEN

" Le capitaine, devant l'imminence danger, fit l'usage de son revolver. Alors la rage et l'énervement de ces deux jours d'angoisses passionnées enlevèrent aux révoltés tout sentiment d'humanité ; et le malheureux commandant fut, en pleine tempête, jeté par dessus le bord. J'essayai d'intervenir ; mais que pouvais je, seul contre tous ces forcenés ? On ne prit même pas garde à moi, ce qui me permit de couper le grelin d'une bouée de sauvetage et de la jeter au capitaine. A la lueur d'un éclair, je vis qu'il l'avait saisie ; c'est tout ce que je sais de lui. Les matelots ayant demandé grâce, on les épargna. Celui qui avait fomenté la révolte prit le commandement, fit changer les amures, lutta contre le vent qui le portait à la côte parvint à trouver une zone moins dangereuse ; puis, toutes les dispositions prises avec le plus grand sang-froid, il redescendit au salon.

" Et la partie recommença !

.....

" Le lendemain, la tempête se calma complètement.

On joua toute la journée, comme si les événements de la nuit eussent été la chose la plus naturelle du monde. De temps à autre l'officier de marine montait sur le pont, donnait quelques ordres, puis redescendait, toujours calme.

" Nous longion les côtes d'assez loin, et nous entrevoyions dans le lointain leur ligne à peine estampée. Après ce qui s'était passé, notre capitaine improvisé ne pouvait avoir évidemment l'intention de rentrer à Boston ; son idée, s'il en avait une, devait être de se ravitailler dans quelque petit port peu fréquenté et de débarquer au sud, dans quelque région déserte, peut-être même de pousser jusqu'aux Etats de l'Amérique australe, où il pourrait trouver une sécurité relative. Mais ceci est une supposition absolument personnelle de ma part, attendu que je n'ai reçu là-dessus aucune explication ; et voici pourquoi.

" Tout à coup un point blanc apparut à l'horizon. Appuyé sur le plat bord, je l'examinai ; je le vis grandir. C'était un sloop, qui marchait à grande vitesse, au vent à nous, déployant hardiment une immense voilure.

Etait-ce un indifférent ou un ennemi. Je ne me le demande même pas.

Et d'abord, dans ma situation, quelle définition aurais-je pu donner d'un ennemi ou d'un ami ? J'en étais arrivé à me laisser porter par les événements, et je n'éprouvais plus qu'un désir : sortir de cet enfer, en sortir à tous prix ! Je laisserai là mes observations et descendis dans la chambre.

" L'officier de marine gagnait maintenant. Il avait un de ces bonheurs insolents qui déconcertent le calcul des probabilités et qui eussent déroué la place. A chaque coup, il ramassait des sommes énormes. Ses adversaires poussaient sans compter les piles de louis et les liasses de billets. Aussi plusieurs d'entr eux, dépouillés, abandonnaient-ils la lutte ; et ceux-là, pâles, hagards, affaissés sur la banquette et comme dégrisés, voyaient se dresser devant eux les conséquences terribles de leur sauvage passion. A chaque tour de la roue fatale, une ou deux places devenaient vides ; la boite placée devant le banquier contenait des fortunes. Seul un vieillard, depuis deux jours, blanc comme une cire, n'avait pas quitté sa chaise, gardait une grosse réserve d'argent.

La lutte s'établissait désormais entre lui et le banquier. L'avare le comprit ainsi, et, décide à conquérir cette masse d'or que le banquier avait devant lui, il l'attaqua en mettant, pour commencer, sans souci du maximum, huit mille dollars sur impair.

" Au moment où l'officier allait faire tourner la roue, une détonation terrible retentit. En même temps un craquement effroyable déchira l'air, la lampe vola en éclats, et deux trous béants apparurent dans les murailles du navire. Un obus, qui heureusement n'éclata qu'après sa sortie, venait de traverser le salon de part en part.

" Ce fut une panique sans nom, un indicible affolement. Tout le monde se précipita sur le pont, le banquier comme les autres.

" Alors, dans cet individu sinistre l'homme de mer reparut. Il monta sur la passerelle et adressa à l'équipage, comme aux passagers, trois ou quatre phrases brèves, mais typiques. Il n'avait pas à faire appel aux héroïsmes : il nous dit seulement que tous nous étions ses complices, et qu'ayant jeté ou laissé jeter le capitaine à la mer, nous serions traités comme pirates. Il promit cinq mille francs à chaque homme de l'équipage, arma son revolver, et, une fois l'ordre à peu près rétabli, donna ses instructions. Un clin d'œil la goélette se couvrit de toile et prit la chasse devant un garde côtes, l'*Arrow*, qui nous avait retrouvés, et qui, probablement, —je l'espère du moins,—avait recueilli à son bord le capitaine de l'*Alvantee*.

" Notre yacht était bon marcheur. Il eût certainement pu tenir longtemps la chasse et peut être échapper ; mais l'*Arrow* nous envoya un nouveau projectile qui, ricochant sur l'eau, vint éclater à deux toises de l'arrière et brisa la barre. Alors j'allai trouver l'officier.

"—Monsieur, lui-dis-je, faites pour vous-même ce que vous semble c'est affaire entre vous et Dieu ; mais permettez de l'éloigner à ceux qui ne reculent pas devant la justice terrestre, et laissez mettre à la mer les embarcations.

"—Je vous le permets, Monsieur ; mais je ne vous donnerai pas mes hommes, qui ont affaire ailleurs."

A suivre.

Parlement Fédéral

Chambre des Communes

Ottawa, 13 avril 1897

A l'appel des ordres du jour, M. Domville demande si le gouvernement entend payer les dépenses du régiment canadien qui sera envoyé en Angleterre pour les fêtes jubilaires. Il ne croit pas que ces dépenses doivent être laissées à la générosité des simples particuliers.

M. LEMIEUX lit une lettre du président du comité des fêtes jubilaires de Montréal demandant que le gouvernement fixe le plus tôt possible par proclamation la date officielle de ces fêtes.

MM. Prior, Hughes, Casey et autres appuient la demande de M. Domville.

Sir RICHARD CABTRIGHT, ministre intérimaire de la milice dit qu'il est heureux de voir l'unanimité des deux côtés de la chambre à exprimer le désir que le Canada soit représenté aux fêtes jubilaires par des representants de nos divers corps militaires.

Le gouvernement sera d'accord avec le sentiment public.

Une correspondance est échangée avec les autorités impériales au sujet de certains détails sur la composition de ce contingent militaire et comme nos soldats seront les hôtes des autorités impériales, nous ne pouvons pas dépasser certaines limites.

Il sera inclus dans le budget supplémentaire un montant suffisant pour assurer une digne représentation du Canada aux fêtes jubilaires. A la rentrée des chambres, après la vacance de Pâques, le gouvernement pourra donner plus de détails.

La discussion est ensuite reprise sur le projet de loi du cens électoral.

M. MCMULLEN approuve le bill du gouvernement et espère qu'il sera adopté, car le pays est fatigué de la loi actuelle et 10 à 12 pour cent des électeurs ne sont pas sur les listes.

Il ne devrait pas être pris de plébiscite sur la prohibition avant que les listes aient été revisées.

M. MOWAT (Brokville) fait remarquer que le bill actuel détruirait l'uniformité du cens électoral, car certaines provinces ont le suffrage universel et d'autres ont un suffrage limité. De plus, dans Québec une même personne peut voter dans plusieurs comtés, ce qui donnera à cette province une plus forte représentation aux polls que celle des autres provinces.

Une loi qui détruit l'égalité de la représentation ne pourra pas être adoptée durant la présente session tout du moins.

M. CHARLTON appuie le bill du gouvernement et plaide que le cens électoral des provinces devrait être adopté pour les élections fédérales.

Du côté libéral il peut y avoir défaut d'unanimité sur cette question. Quelques députés libéraux peuvent croire que les autorités fédérales doivent exercer certaine surveillance sur les listes, mais cela est contraire à la politique du parti depuis 1885.

M BENNETT défend le système actuel et réfute les accusations portées contre les réviseurs. Ainsi, dans Ontario, les réviseurs fédéraux sont juges de comté qui ont aussi charge de préparer les listes provinciales. Il est ridicule de prétendre que ces juges sont malhonnêtes dans un cas et honnêtes dans l'autre. Les listes provinciales sont aussi dispendieuses que les listes fédérales. La seule différence est que dans le premier cas les dépenses sont supportées par les municipalités et dans le second par le trésor fédéral.

A six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, la discussion a été continuée par MM. Bennett, Calvert, Craig, Frost, Sproule, Robertson et Morrisson. Puis, Sir Charles Tupper propose l'ajournemnt du débat.

A 10.55 la séance est levée.

Echos d'Ottawa

Ottawa, 13—Lors de la discussion de la loi du cens électoral, M. Davin proposera que les femmes aient droit de voter aux élections fédérales.

M. WOOD demandera si c'est l'intention du gouvernement d'établir le système métrique pour les poids et mesures en Canada.

M. Mullarkey, président du Chateauguay et Nord, accompagné de MM. Dugas, Beausoleil, Bazinet, Gauthier et Lemieux, a eu cette après midi une entrevue avec M. Blair, ministre des chemins de fer. Il demande de faire revivre la charte du chemin de fer de Ceinture pour la partie qui doit traverser le fleuve au bout de l'isle et se diriger vers l'Assomption et l'intérieur. Il voudrait aussi obtenir le subside ordinaire pour la construction d'un pont au bout de l'isle et la construction du chemin.

MM. Beausoleil et Lemieux désireraient que le chemin traverse l'Assomption et Berthier.

M. Dugas demande au contraire que le chemin traverse l'Assomption et Montcalm en se dirigeant vers l'intérieur jusqu'aux Laurentides.

Il soutient avec raison que le premier de ces deux tracés soumettrait le nouveau chemin à une concurrence insoutenable avec le C P R et la navigation fluviale, car il passerait entre ces deux voies de communication.

L'hon. M. BLAIR a répondu que la demande de faire revivre la chartre du Belt line viendra devant le comité des chemins de fer et que le gouvernement fera son possible pour la faire adopter.

Quant à la question des subsides, elle sera sérieusement étudiée par le gouvernement.

Une importante délégation de la Cie du chemin de fer de colonisation de Montfort a eu cette après-midi une entrevue avec les honorables MM. Laurier, Blair, Tarte et Geoffrion.

La compagnie était représentée par son président, M. Eusèbe Sénécal, son vice-président, l'échevin Brunet, et son secrétaire, M. Porcheron, accompagés des R R PP Boucher, supérieur de l'orphelinat de Montfort, Richard, supérieur du Scolasticat des Pères de Marie, Pinault, curé de Lourdes.

Sir Adolphe Caron et MM. Christie, Bergeron, Chauvin, Beausoleil, Madore, Penny et Dupré étaient aussi présents.

La délégation fut présentée par M. Christie qui expliqua la demande de la compagnie pour un subside additionnel de $2,000 par mille pour lui permettre d'élargir sa voie.

L'hon. M. Laurier en réponse dit que le gouvernement reconnait l'excellence de l'entreprise et les droits qu'elle a à l'encouragement du gouvernement. La politique du gouvernement, dit-il, au sujet des subsides aux chemins de fer, n'est pas encore officiellement annoncée, mais il n'y a pas de doute que le gouvernement devra continuer à développer ces entreprises. La question est une question de moyens. De nombreuses demandes ont été faites au gouvernement et il ne pourrait pas se rendre à toutes, même si les revenus étaient le double de ce qu'ils sont réellement un choix sera fait parmi toutes ces demandes dans quelques semaines.

La compagnie peut être certaine que sa demande sera sérieusement et favorablemeent étudiée.

La guerre en Orient

Une combat acharné à Candie

Les grecs veulent la guerre à tout prix

La Grece veut faire un emprunt de 20 millions

Athènes, 13.—Un télégramme de Larise dit que les insurgés ont eu un engagement avec les Turcs ; ceux-ci ont abandonné les avant-postes de Phoenicia, de Perlientza et de Zafosbibassi. Le commandant d'un autre avant-poste turc a ouvert le feu sur les avant-postes grecs de Prophet Elias ; le comandant et un sergent grec ont été blessés. Des coups de feu ont été entendus toute la journée dans la direction de la frontière de Velamisti.

Le gouvernement a donné des ordres sévères à la frontière en vue d'empêcher un nouveau conflit entre les troupes régulières. On dit que le gouvernement grec n'avait pas eu connaissance de l'invasion projetée et que la responsabilité de la fusillade retombe sur les Turcs. La situation est extrêmement critique, car les combats entre les insurgés et les Turcs continuent sans relâche. Le ministre de la guerre et le prince héritier échangent constamment des comunications.

Dans la nuit de vendredi dernier, les troupes ont passé la frontière de Schnick. Pendant l'opération de ce mouvement, une deuxième bande d'insurgés, dont on ignore encore le nombre d'hommes, s'est massée à Negoros, à la frontière, à trente-cinq kilomètres environ de Larisse et près de la côte. Cette bande était commandée par le chef macédonien Sinsinikos et a traversé la frontière jeudi dernier, en marchant vers Karia.

Vienne, 13.—Le correspondant de la "Gazette" à Saint-Pétersbourg a eu une entrevue avec le prince Constantin à Larisse et voici ce que le prince héritier aurait dit :

"Je ne comprends pas vraiment pour quel motif on ne nous donne pas la Crète. Il semble que l'on craigne que la Grèce ne devienne trop puissante en acquérant un nouveau territoire. Cependant, l'avenir de la Grèce ne dépend pas du Sud, mais du Nord ; en Macédoine, et non pas en Crète."

Le "Times" publie la dépêche suivante que lui expédie son correspondant à Athènes : "Le choix du moment pour ouvrir les hostilités ne dépend pas du roi Georges ni du gouvernement grec, mais de l'Hetniki Heteria. Toute l'activité de cette organisation s'est surtout concentrée en Macédoine ; pour elle, la Crète n'est qu'un incident.

"L'insurrection crétoise n'est qu'une question crétoise et a éclaté six semaines plus tôt que cette organisation secrète ne l'avait préméditée. Le soulèvement en Macédoine devait avoir lieu beaucoup plus tard, à cause de la rigueur du climat ; en effet, les opérations militaires ne peuvent guère commencer avant le mois de mai. Les événements ont marché plus vite que les organisateurs. Dans tous les cas, si la question crétoise avait été réglée, il y aurait eu néanmoins une tentative de soulèvement en Macédoine."

Constantinople, 13.—La nouvelle que 3,000 insurgés grecs avaient franchi la frontière, entre Trikala et Janina, a causé le plus vif émoi parmi le corps diplomatique et dans les cercles officiels de la capitale ottomane.

La Porte a informé les ambassadeurs des puissances qu'en face de ce fait la Turquie ne pouvait rester plus longtemps dans l'expectative, ni garder une attitude pacifique. Les ambassadeurs se sont réunis, hier matin, pour examiner la situation et en délibérer. Depuis hier, la situation, en général, est devenue bien plus sérieuse.

Edhem pacha a demandé des instructions et il a télégraphié qu'il était prêt à faire franchir la frontière par ses troupes.

DANS L'ILE DE CRETE

Rétimo, 13.—Un combat acharné a duré jusqu'à hier au soir aux environs de Candie.

Londres, 13.—Une dépêche de la Canée dit qu'un incendie a éclaté aux environs de la caserne italienne, mais qu'il a été éteint avant d'avoir fait de grands ravages. On a troué une grande quantité de bombes de dynamite dans une maison adjacente aux casernes. Depuis l'arriée des troupes étrangères, le calme est quelque peu rétabli dans la ille et les mahométans ont cessé de porter des armes ouertement.

Le vice-consul anglais a rencontré, hier, près de la ville, un certain nombre de chefs insurgés qui l'ont informé que les comunications à leur adresse devraient à l'avenir être envoyées au colonel Vassos.

L'ATTITUDE DE LA GRECE

Athènes, 13.—Le président de la chambre législative grecque a convoqué une réunion spéciale en vue de décider des mesures impératives qui s'imposent. On croit savoir que le gouvernement est en train de négocier avec les banques un emprunt de vingt millions de francs.

Athènes, 13.—Les réfugiés crétois à Athènes ont adressé une pétition aux ambassades dans laquelle, après avoir rappelé toute l'histoire de la question crétoise, ils déclarent que la seule solution possible de cette question est l'annexion à la Grèce.

La pétition ajoute : "Nous espérons que l'Europe chrétienne sera touchée de nos souffrances et de nos luttes de plusieurs siècles pour nous obtenir l'union avec la Grèce." Cette pétition était signée par plusieurs milliers de noms.

Saint-Pétersbourg, 13.—Un personnage grec dont les paroles font autorité dit que les Grecs veulent la guerre à tout prix. Ils ne s'arrêtent pas à considérer les sacrifices qu'elle coûtera ni ses terribles résultats. Il faut qu'elle ait lieu. D'après ce personnage, les Grecs ont 70,000 hommes de troupes avec lesquels, prétend-il, on peut battre les Turcs, qui ne comptent pas plus de 200,000 soldats.

L'opinion prédominante à St-Pétersbourg est qu'il faut se réjouir si ces hostilités sont le commencement de la guerre. Dans ce cas, c'est une bien bonne chose, car on est convaincu que l'affaire sera vite réglée par les Turcs.

Vos ennemis

Ceux qui ont vote contre la conversion de la dette

Electeurs de la province de Québec, voici les noms de ceux qui ont voté contre la conversion de la dette que le gouvernement actuel vient de faire avec une économie de $230,000 par an.

MM. Bernatchez, Bisson, Caron, Cooke, Dechêne, Girard (Rouville), Gladu, Gosselin, Guérin, Laliberté, Lussier, Marchand, Morin, Pinalt, Shehyn, Stephens, Tessier (Portneuf), Tessier (Rimouski), et Turgeon.—19.

(Procès-verbaux de l'Assemblée législative, décembre 1896, p. 103-106.)

Ces noms sont à retenir : ce sont les noms de ceux qui ont voulu empêcher le gouvernement de réaliser une économie de $230,000.

Remerciements et reconnaissance à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue. Mme L.

LES TAXEUX

Pourquoi les taxes ont-elles été imposées ?
Pour payer les dépenses occasionnées par l'augmentation de l'intérêt annuel sur la dette.
Qu'est-ce qui a augmenté cet intérêt annuel ?
L'emprunt de 10 millions.
Qui a voté cet emprunt ?

Ce sont MM. Basinet, Beland, Bernatchez, Bisson, Boyer, Brunet, Cardin, Carrier, Chenevert, Clendinning, Côté, Dechene, Desmarais, Duhamel, Fitzpatrick, Girard, (Rouville), Girouard, Gladu, Gosselin, Laliberté, Lalonde, Langelier, Lemieux, Lovell, McShane, Marcotte, Mercier, Morin, Parent, Pinault, Pouliot, Rinfret, Robidoux, Rocheleau, Rochon, Shehyn, Ste. Marie, Tessier (Portneuf), Tessier (Rimouski), Turgeon et Watts.

Voilà les taxeux, voilà ceux qui ont rendu la taxe nécessaire.

Electeurs, rappelez-vous bien ces noms.

FATHER KOENIG'S NERVE TONIC

Presqu'enlevée à sa Famille. (10)

255 Rue des Allemands, MONTREAL, CAN., Fév., '94.

Pendant 2 ans j'ai souffert, sévèrement d'un attaque d'affection nerveuse, qui m'enleva presque à ma famille. Plus j'essayai de médecins et de médecines, plus ma maladie augmentait. Je puis à peine vous décrire cette affection nerveuse, mais je sais qu'elle m'enleva presque la mémoire. J'abandonnai toute espérance d'être jamais guérie, mais une bouteille de Tonique Nerveux du Père Koenig me guérit entièrement de cette maladie qui m'avait conduit si près de la tombe. MDE. C. CHASSE.

ORONO, ME., Oct. 4, 1894.

Ma fille de 19 ans, dans les derniers 3 ans et demie a eu des attaques nerveuses de telles sortes qu'elle tombait tout à coup et y restait de 10 à 20 minutes, et ensuite pour 24 heures se sentait bien lourde et endormie. Elle prit une bouteille et demie du Tonique Nerveux du Père Koenig et n'a pas eu d'autres attaques depuis le mois de juin, 1893. A. J. HOGAN.

GRATIS Un Livre Precieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à n'importe quelle addresse. Les malades Pauvres recevront cette medecine gratis.

Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

Chez tous Pharmaciens, à $1 la bouteille ou 6 pour $5.00.

AGENTS:
L. McGALE, 223, rue Notre-Dame, Montréal.
LAROCHE & CIE, Québec.

Un très Grand Choix de Riches Candélabres Vernis

EN VENTE A LA LIBRAIRIE

MONTMORENCY-LAVAL

A GRAND RABAIS

CANDELABRE à lys, 5 lumières, hauteur, 23 pouces, la paire, $15.00 valant $25.00.
CANDELABRE à lys, 17 lum., haut. 43 pcs la paire $30.00 valant $40,00.
CANDELABRE palme, fleurs émaillées de couleurs, 7 lumières, hauteur 36 pcs, la paire $25.00 valant $34.00.
CANDELABRE vase émaillé à lys, vigne et blé 5 lumières, haut. 27 pouces, la paire $25.00 valant $34.00.
CANDELABRE à lys, vigne et blé, 5 lum., haut. 31 pcs, $20.00 valant $30.00.
CANDELABRE romain, 5 lum., haut. 20, $18.00 valant $25.00.
CANDELABRE romain, 5 lum., haut. 22 pcs, la paire $20.00 valant $30.00.
CANDELABRE style bizantin, 7 lum., pdsà pierreries, 21 pcs, $27.00 valant $40.00.
CANDELABRE style bizantin, 7 lum., pied à pierreries, 31 pcs, $30 valant $45.
CANDELABRE Ile-Adam, 7 lum., haut. 23 pcs, $24.00 valant $25.00.
CANDELABRE grec riche modèle. 9 lum., haut. 22 pcs, triple rangée, $35 valant $50.
LUMINAIRE style roman, 5 lum., haut. 21 pcs, la paire $18.00 valant $27.00.
LUMINAIRE style roman émaillé, 6 lum., haut. 21 pcs, la paire $20.00 valant $30.00.
LUMINAIRE style roman, 6 lum., haut. 21 pcs, la paire $15 valant $25.
LUMINAIRE modèle très riche à pierres, style renaissance, 5 lum., haut. 22 pcs, la paire $30.00 valant $40.00.
CANDELABRE évantail style roman, 5 lum., haut. 24 pcs, $18 valant $26.
CANDELABRE évantail émaillé style roman, 7 lum., haut. 25 pcs, la paire $25 au lieu $35.
CANDELABRE évantail modèle riche à pierreries style renaissance, 5 lum., haut. 21 pcs, la paire $25.00 valant $30.00.
CROISSANT modèle riche à pierreries, style renaissance, 5 lum., haut. 22 pcs, la paire $25.00 valant $30.00.
CROISSANT à pierreries style bizantin, 7 lum., haut. 22 pcs, la paire $25.00 valant $33.00.
CROISSANT roman, 7 lum., haut. 18 pcs, $15.00 valant $25.00.
PALMES, bronze et cristal, 7 lum., haut. 31 pcs, $35.00 valant $47.00.
CROISSANT, bronze et cristal, à lys, 5 lum., haut. 20 pcs, $20 valant $28.
CROISSANT bronze et cristal à lys, 7 lum., haut. 27 pcs, $35 valant $50.
GIRONDOLE, bronze et cristal, 5 lum., haut. 16 pcs, $10 valant $15
CANDELABRE, bronze et cristal, 3 lum., haut. 18 pcs, $8 valant $12.
BRAS d'applique, style gothique, 3 lum., $12 valant $16.
BRAS d'application, style grec, 3 lum., $15 valant $20.

Une visite est instamment sollicitée.

PRUNEAU & KIROUAC

46, rue de la Fabrique

Succursale : 116, RUE ST-JOSEPH

Trente ans de Succès

GUÉRISON CERTAINE en 2 heures des COLIQUES et NAUSÉES sans AUCUNE PURGATION ni avant ni après du VERSOLITAIRE par les CAPSULES L. KIRN à l'extrait éthérisé de FOUGÈRE Mâle Pure sans Calomel.

M. Kirn ne garantit l'efficacité que des Capsules qui portent sa signature.

PARIS, Pharmacie HAUGOU, 54, Boulevard Edgar-Quinet et dans toutes les bonnes Pharmacies.

MUNYON !

Nous avons un assortiment complet de REMEDES MUNYONS que nous offrons aux prix suivants :

Grandeur de 25 cts pour 18 cts
Grandeur de 50 cts pour 36 cts
Grandeur de $1.00 pour 72 cts

Et encore une réduction sur ces prix pour les achats d'un quart de douzaine et plus.

Pharmacie de la CROIX ROUGE

COIN DES RUES ST-JEAN ET DU PALAIS

10 mars 1897.

Compagnie Chinoise

QUEBEC

ANCIENNE MAISON METHOT FONDEE EN

MARCHANDS QUINCAILLIERS

EN GROS ET EN DETAIL.

FOURNISSEURS ORDINAIRES DU CLERGE, DES FABRIQUES, DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET DES MAISONS D'EDUCATION

Pharmacie PHARMACIE ST ROCH QUEBEC St-Roch

VIN A LA CREOSOTE

DE HETRE PURE

COMBINÉE

A LA GENTIANE ET NOIX VOMIQUE

DE

J.-B. MORIN

Contre les maladies des Voies respiratoires, Asthme, Toux, Bronchites, Catarrhes et Consomption.

Voici le froid d'automne venu et avec lui les Rhûmes, Catarrhes, Bronchites et l'Asthme ; ces maladies négligées deviennent bientôt chroniques, amènent l'épuisement, et sont souvent hélas ! suivies de la consomption pulmonaire avec ses crachements de sang, ses transpirations nocturnes, etc.

Nous offrons aujourd'hui à cette classe de malades une nouvelle préparation qui renferme tous les médicaments capables de combattre les différents symptômes de ces maladies : Il est en effet reconnu par tous les médecins qu'aucun médicament n'égale en efficacité la Créosote de Hêtre contre la Toux, Rhûme, Bronchite, Catarrhe, Crachements de sang et les expectorations abondantes de la consomption. Pour en augmenter les bons effets nous y avons ajouté de la *Gentiane* et de la *Noix Vomique*, qui, unies au Vin et à la Glycérine, ouvrent l'appétit, stimulent la digestion, fortifient le système nerveux et améliorent la constitution générale du patient.

Soignez donc au début les rhûmes dont vous souffrez. N'attendez pas qu'ils deviennent trop rebels, prenez le Vin à la Créosote de Hêtre pure combinée à la Gentiane et à la Noix Vomique et vous serez bientôt guéris de toutes ces affections qui assez souvent deviennent graves.

En vente dans toutes les pharmacies.

DEPOT GENERAL :

J.-B. MORIN

PHARMACIENS-CHIMISTES

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC, CANADA

Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean

A NOUVELLE ROUTE CONDUISANT AU CELEBRE SAGUENAY

LE et après LUNDI, le 20 NOVEMBRE 1896, les trains partiront du Terminus, rue St-André Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit :

DEPART DE QUEBEC

7.30 a. m., Express direct Mardi et Jeudi, pour Roberval et Chicoutimi, et pour les stations sur les Basses-Laurentides.

5.20 p. m., Malle locale tous les jours, excepté le Dimanche, pour St-Raymond (et se rendra jusqu'à Rivière à Pierre, les Lundis, Mercredis et Vendredis seulement.)

6.40 p. m., Express direct Samedi seulement (avec char dortoir pour Chicoutimi) pour Roberval et Chicoutimi.

ARRIVEE A QUEBEC

9.00 a. m., Malle locale de St-Raymond tous les jours, excepté le Dimanche (et de Rivière à Pierre les Mardis, Jeudis et Samedis, seulement.)

8.40 p. m., Express direct de Chicoutimi et Roberval et des stations sur les Basses Laurentides, Lundi, Mercredi et Vendredi.

20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple parcours de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest, émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant. On peut se procurer des billets de passage chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, au Château Frontenac et au bureau du Pacifique, 14, rue Buade.

SERVICE SUBURBAIN. Des billets de saison seront vendus aux prix réduits ordinaires durant les mois d'été, donnant droit au transport gratuit d'effets de ménage et des provisions pour la consommation journalière.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.

ALEX. HARDY, Agent Gén. du F. et P.

QUEBEC

MERCREDI, 14 AVRIL 1897

La session de 1896

La loi d'education

ENCOURAGEMENT a L'INSTRUCTION PRIMAIRE

UNE MESURE POPULAIRE ET PROGRESSIVE

Un des premiers articles du programme de l'honorable M. Flynn, c'était l'encouragement à l'instruction primaire, et il a tenu à honneur de remplir cette partie de son programme aussi efficacement que possible.

La loi qu'il a fait voter à la dernière session, après avoir prononcé un chef d'oeuvre oratoire qui lui a valu les applaudissements enthousiastes de la Chambre tout entière, a été saluée avec joie par tous les amis de l'éducation dans la province de Québec. Le but du premier ministre a été de venir en aide aux enfants du peuple et de mettre à leur portée, plus largement, les bienfaits de l'instruction.

En même temps, le premier ministre a voulu secourir la classe si intéressante et trop négligée des instituteurs, en accordant aux plus méritants d'entre eux des primes qui seront à la fois pour eux, un aide matériel et un honneur.

Relever le niveau de l'enseignement, venir en aide aux municipalités pauvres, répandre davantage les bienfaits de l'instruction primaire, donner une impulsion nouvelle à notre système scolaire, tel a été le but que s'est proposé le premier ministre dans ce projet de loi.

Il est inutile d'entrer dans de longs détails sur cette mesure. Elle créait pour l'instruction primaire une dotation de 1,500,000 acres de terre, dont le prix devra former un fonds qui, à 4 p. c., devra produire une somme de $60,000. Ce capital et son revenu constitueront le fonds des écoles élementaires.

La clause 3 de cette loi parle par elle-même : "Le revenu du dit fonds, "y lisons-nous, sera employé à développer l'instruction élémentaire dans "les municipalités pauvres, à aider "les écoles dont sont appelés à bénéficier les classes ouvrières dans les "cités et les villes, à améliorer les "conditions des instituteurs des écoles élémentaires et des écoles modèles, à fournir gratuitement des livres de classes, et généralement, à "répandre d'une manière plus efficace l'instruction élémentaire dans "toute la province."

Jusqu'à ce que ce fonds soit constitué, le trésorier de la province est autorisé à prendre tous les ans, sur le fonds consolidé du revenu, une somme de $50,000 applicable aux fins ci-dessus.

Le premier ministre a déclaré de plus qu'aussitôt que les ressources du trésor le permettraient, cette somme de $50,000 serait élevée jusqu'à $100,000 et même $150,000.

Comme on le voit, c'est là essentiellement une mesure progressive, une mesure dans l'intérêt du peuple de la province, une mesure qui fait honneur à l'homme d'Etat et au gouvernement qui en a fait un des articles de son programme.

Tous les grands journaux du pays ont applaudi à cette magnifique politique éducationnelle du gouvernement conservateur de Québec, ceux-là mêmes qui s'étaient souvent distingués par d'injustes critiques contre nos institutions, ont dû lui rendre hommage.

La loi electorale

GUERRE A LA CORRUPTION

EPURATION DU SUFFRAGE

La loi électorale qui a été présentée à la dernière session a été une éclatante revendication de la loyauté du suffrage ; car malheureusement, dans les grandes villes comme Montréal, Trois-Rivières et Québec, les listes des électeurs étaient faites d'une manière vraiment outrageante, ce qui constituait un véritable attentat à la liberté.

Une masse de personnes non qualifiées étaient sur ces listes, et une multitude d'électeurs réels n'y étaient pas.

Le gouvernement résolut de remédier à un aussi scandaleux état de choses, et l'honorable Procureur Général, M. Pelletier, par un bill qu'il a fait adopter, a permis à ces grandes et importantes circonscriptions électorales d'avoir des listes, grâce auxquelles on peut obtenir une expression franche et loyale du sentiment de l'électorat.

Cette loi était le complément de celle que l'ancien Procureur Général, M. Casgrain, avait fait adopter l'année dernière et qui constituait une déclaration de guerre à la corruption et aux fraudes électorales, sous toutes leurs formes.

Jamais une législation aussi draconienne contre la corruption n'avait été adoptée par une Législature en ce pays.

Si les lois peuvent quelque chose pour extirper ce chancre qui ronge les pays constitutionnels, la loi électorale de la province de Québec devra le guérir pour toujours.

Dans tous les cas, le gouvernement conservateur a donné une preuve de son désir de voir l'honnêteté régner dans les élections en faisant passer une loi aussi sévère, aussi implacable, et ces deux mesures, celle de l'année dernière et celle de cette année, constitueront l'un des meilleurs titres de ce gouvernement à la confiance de tous les honnêtes gens.

La loi reorganisant les departements

La loi pourvoyant à la réorganisation des départements publics a été aussi une preuve de l'esprit de progrès qui anime le gouvernement conservateur.

On a créé un département spécial de la Colonisation et des Mines en enlevant au département des terres de la Couronne et au département de l'agriculture, trop surchargés de besogne, des branches importantes et en abolissant le portefeuille de "Président du Conseil."

De cette manière, on n'a pas augmenté le nombre des ministres, et on a démontré l'intérêt que le gouvernement portait à la colonisation, à laquelle tous les vrais patriotes doivent désirer de voir donner la plus vive impulsion.

C'est là une nouvelle preuve de la sollicitude du gouvernement conservateur pour la classe agricole.

Nous n'en finirons plus si nous voulions énumérer toutes les mesures importantes qui ont marqué le cours de la dernière session. L'abolition de la taxe sur les mutations de propriétés, l'adoption du Code de Procédure Civile—oeuvre éminemment pratique et populaire, qui aura pour résultat de rendre moins coûteuse l'administration de la justice pour ceux qui ont besoin d'y recourir, et plusieurs autres lois importantes que nous pourrions ajouter à celles que nous avons mentionnées plus haut, formant un ensemble de législation qui suffirait seul à faire bénir le gouvernement conservateur par toutes les classes de notre population.

Les economies des conservateurs

IV

L'administration de la justice

$200,000 d'augmentation sous les liberaux

$110,000 de diminution sous les conservateurs

Prenons les dépenses de l'administration de la justice. Quand nos adversaires arrivèrent au pouvoir en 1887, elles étaient de $473,506.

M. Shehyn déclara qu'elles étaient trop élevées, et qu'il allait les diminuer :

"Je crois possible d'inaugurer des réformes dans l'administration de la justice, et *de réduire considérablement les dépenses de ce service*. Mon honorable ami, le premier ministre, s'occupe de cette importante question, et je crois pouvoir dire avec raison qu'il y réussira quand il aura le temps de l'examiner, après la session."

Quel a été le résultat ? Le tableau suivant démontre que les libéraux ont augmenté ces dépenses de $200,000.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

Y inclus police, prisons de réforme, inspection

1886, (C. P. p. 5 et 9)	$478,506 08
1887, (C. P., p. 5)	497,369 23
1888, (C. P., p. 5)	454,146 07
1889, (C. P., p. 5)	559,120 47
1890, (C. P. p. 5)	599,883 50
1891, (C. P., p. 5)	679,006 18

C'est-à-dire que, ayant pris les dépenses de l'administration de la justice à $478,000 en chiffres ronds, nos adversaires les ont augmentées jusqu'au chiffre de $679,000, soit $200,000 d'augmentation.

Maintenant ouvrez les comptes publics de 1896, page 7. Vous y verrez que les dépenses de l'administration de la justice ne sont que de $568,544.28.

Les libéraux avaient augmenté les dépenses de ce service de $200,000.

Les conservateurs les ont diminuées de $110,000.

Voilà les deux régimes !

L'influence indue

Il n'est plus question aujourd'hui que que d'influence indue. Et savez-vous ce qu'on entend par influence indue ?

Le whiskey et le brandy, pensez-vous, avec les fonds de magasins de hardes ?

Pas du tout ?

Alors les menaces et les promesses du gouvernement et de ses agents ?

Votez et parlez pour nous et l'on vous donnera des places. Il y en a que l'on retribuait 600 dollars. Pour vous, un ami, on donnera 1000 piastres. Au diable le trésor.

Si nous n'avons pas de places pour le moment, on peut en faire, soit en mettant d'honnêtes gens dehors, soit en créant de nouvelles charges.

Mais, malheureux, si vous ne votez pas pour le gouvernement si vous ne parlez en sa faveur on vous chassera !

Fussiez-vous comme M. Turenne le plus honnête homme du monde, l'employé consciencieux, exemplaire, intelligent, dévoué, conduisant parfaitement sa besogne !

Le gouvernement ne s'occupe pas de ces détails ! Vous n'êtes pas avec lui ?—à la porte !

Mais c'est mon pain, le pain de mes enfants ? A la porte ! Le pain, le beurre, les faveurs, tout est pour nos partisans.

Est-ce ça l'influence indue ?

Pas du tout !

C'est plus grave que le wiskey de sept ans, les fonds de boutique, le pain d'un homme et de toute sa famille, l'influence indue c'est l'évêque expliquant à ses ouailles les devoirs qui leur sont imposés par Dieu lui-même.

Le *Manitoba*.

SI LE BABY FAIT SES DENTS

Ayez le soin d'avoir ce vieux remède si efficace, le sirop de Mme Winslow, pour les dents des enfants. Il adoucit l'enfant, les gencives, allège la douleur, guéri les coliques et c'est aussi le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq centins la bouteille. 1erm97—1anc

A la "Patrie"

LA MIGNONNE

Les jeunes Tarte posent, dans la "Patrie," leur nouvel organe acheté $30,000 cash, après une récente banqueroute de leur papa, la question suivante :

"La politique a-t-elle appauvri M. Nantel ? Le "Nord" a la permission de répondre."

Volontiers ! la politique n'a ni enrichi ni appauvri M. Nantel.

M. Tarte, père, peut-il en dire autant ?

Si la "Patrie" veut en savoir plus long, nous sommes à sa disposition, toujours prêt à répondre à des questions d'ordre public ou privé même, au besoin.

La "Patrie" en fera-t-elle autant ?

Nous dira-t-elle d'où viennent les $30,000 cash payées par MM. Tarte, fils, à M. Honorius Beaugrand ?

M. Nantel n'a rien à cacher, ni de ses actes publics, ni même de ses transactions privées.

S'il a acquis quelque chose, il le doit à son travail et à son entente des affaires, non au boodage, au carottage, ou aux commissions sur des contrats publics, encore moins au chantage pratiqué sur les conseils municipaux et sur les entreprises publics.

Dès 1875, alors qu'il n'était encore qu'étudiant, M. Nantel achetait une propriété à Saint Jérôme, puis en 1878, une autre ; en 1886, une autre ; en 1889, cette propriété de Terra Nova, que les malapris de la défunte "Liberté," de Ste-Scholastique, lui reprochaient avec ce style de goujat qu'on a introduit à la "Patrie".

M. Nantel n'était pas ministre alors. Avec quoi paya-t-il et faisait-il honneur à ses affaires, à St-Jérôme comme à Montréal ? Avec l'argent qu'il gagnait légitimement en dehors de toute faveur de la politique.

Et depuis qu'il est ministre, nous savons bien que M. Nantel n'a fait aucune économie, car ce n'est pas avec les charges onéreuses de cette position et un traitement de $1,000, salaire d'un bon commis de banque—qu'un homme public obligé à tant de frais de réception, à tant de souscriptions, peut mettre de l'argent de côté.

M. Nantel a vécu avec son traitement et ses revenus réguliers.

La "Patrie" peut-elle en dire autant des ministres rouges sous le régime Mercier, et même de plusieurs de ses candidats actuels ?

La "Patrie" s'est déjà permise de lâches insinuations contre M. Nantel, en 1886 : elle fut appelée à en répondre devant les tribunaux et la crainte, salutaire commencement de la sagesse, lui fit publier la plus lâche des rétractations, qui fut suivie du paiement de tous les frais judiciaires.

La "Patrie" peut recommencer ; M. Nantel aussi.—(Le Nord).

Les rouges, et on le tient de la meilleure source, ont déposé $30,000 dans une banque de Trois-Rivières pour gagner une victoire "morale" dans Champlain.

En outre un témoin tout à fait digne de foi, assure avoir vu expédier de Trois-Rivières, pour les rouges, pour $1,200 de whiskey.

Et cependant un petit journal rouge, de Montréal déclare, sans rire, que ses amis ont eu à combattre contre "la corruption sous toutes ses formes les plus avilissantes, l'argent, le whiskey."

Vraiment ?

UN MENSONGE

Le *Clairon* annonce que M. Chassé a abandonné la lutte dans Matane.

C'est un mensonge.

M. Chassé est presque complètement remis de l'accident dont il a été victime la semaine dernière, et il doit redescendre aujourd'hui ou demain dans le comté pour continuer la bataille.

KAMOURASKA

Notre ami, M. J. B. Dumont, du *Courrier du Canada*, a fait la discussion avec M. Rodolphe Roy dimanche, après la messe à Ste Hélène et à St Germain après les vêpres.

Nos amis ont eu le succès de la journée et M. Roy a dépensé du *spring* à son aise.

La paroisse de Ste Hélène, qui est libérale, va cependant donner une forte majorité au candidat conservateur, M. Ennis qui réside là.

L'Avant Garde

Histoire du Haras National

Le *Clairon* et le *Soleil* cite souvent le "Haras National" comme étant une dépense folle et scandaleuse à la charge des administrations conservatrices et particulièrement à la charge du commissaire de l'agriculture, l'honorable M. Beaubien.

Cette prétention des deux feuilles rouges est des plus fausses, et on trouvera la preuve péremptoire de cette fausseté dans la correspondance ci-dessous écrite par l'un des intéressés dans cette création du "Haras National"

Voici cette communication dont nous recommandons la lecture aux lecteurs :

M. le rédacteur,

Faute de mieux, certains ennemis politiques cherchent en ce moment à faire un crime à l'hon. Louis Beaubien de son ancienne création du Haras National ; et ils accumulent mensonges sur mensonges avec un tel manque de sens moral, que, pour une fois, je tiens à rétablir les faits au nom de nos anciens actionnaires, libéraux aussi bien que conservateurs. Je laisse aux bons soins des tribunaux, les quelques feuilles salariées, qui ont eu l'aplomb d'imprimer que le commissaire de l'agriculture était encore actionnaire du Haras à son entrée au ministère. Pure calomnie qui pourra leur coûter cher, comme jadis l'apprit à ses dépens M. O. Talbot, cultivateur de St Michel de Bellechasse. Ce monsieur étant d'humeur noire, vit rouge, et aussi des éparvins sur les étalons du Haras. Peu de temps après, sa rétractation pleine et entière s'affichait aux quatre coins de son beau comté, le 26 octobre 1891. Pour éviter un sort analogue à ceux dont je parlais en commençant, je vais leur résumer l'histoire du Haras National.

1o Qui a créé le Haras national ?

—L'hon. M. Beaubien et le baron E. de Grancey, de Paris, en 1889. Capital souscrit, 20,000 piastres versé, 18,000 piastres, moitié en France, moitié en Canada.

2o Comment cet établissement a-t-il débuté dans la province ?

—Par la répartition de 17 étalons dans 17 comtés de Québec, pour y faire les services de monte à un prix purement nominal, comme les haras gouvernementaux d'Europe.

3o Les animaux valaient-ils quelque chose ?

—En moyenne 1,500 piastres la tête. On les a souvent calomniés, comme M. O. Talbot. C'est peut-être pour cette raison qu'ils ont remporté plus de 71 premiers prix et diplômes à toutes les grandes expositions du Canada, de Vancouver à Halifax, sans oublier le 4ème prix des Percherons et le 9ème prix des Clydes, à Chicago, en 1893.

4o Qu'est-il arrivé ensuite ?

—Devant les résultats obtenus le 10 octobre 1890, le cabinet de Québec, les hons. Mercier, Robidoux, Langelier, avec les hons. Joly, Dorion, McShane, MM. Beausoleil, Rocheleau, de Grosbois, et un grand nombre de députés conservateurs ou libéraux vinrent visiter l'établissement. C'est à la session suivante qu'un subside annuel de 6,000 piastres fut unanimement voté au Haras national, à condition qu'il fournit à ses frais six étalons de race pure, approuvés par les vétérinaires officiels, à six comtés désignés par le sort. Le prix de leurs services devant être nominal, 4 piastres par tête (les mêmes reproducteurs obtenaient 15 et 25 piastres par tête en Europe.) En fait, la compagnie ne demanda souvent que 2 piastres ou accepta des billets encore en souffrance.

5o Y avait-il des précédents à ce chiffre de subside ?

—Oui : partout en Europe, et dans la province aussi où plusieurs sociétés avaient loué des étalons à douze et quinze cents piastres.

6o Le Haras exécuta-t-il son contrat ?

—De point en point ; sans cela, il n'aurait pas été payé, pas plus par le cabinet libéral que par le conservateur. Il s'est même fait un point d'honneur d'envoyer chaque année huit chevaux au lieu de six.

7o L'hon. L. Beaubien a-t-il conservé ses actions en rentrant plus tard dans l'arène politique ?

—Pas une ; il les a vendues, et le capital s'est trouvé réparti entre libéraux et conservateurs.

8o La compagnie a-t-elle obtenu un autre subside du fédéral ?

—Oui, pour d'autres chevaux Clydes importés d'Europe qu'il lui a fallu acheter. Ils ont été répartis chaque année, de Vancouver à Halifax, aux deux extrémités du Dominion ; les dépenses de chaque année s'élevaient à plus de 2,000 piastres annuellement.

9o Quelles étaient les dépenses du Haras ?

—En moyenne 10,000 piastres par an : on a publié celles de 1891, $10,481.41, et 1892, 9,900 piastres.

10o Quels ont été les résultats de l'entreprise.

—Finances ? très mauvais : trop de distances à parcourir, à surveiller, animaux d'une valeur trop élevée pour le montant du subside reçu, pertes considérables d'animaux qui ont amené la liquidation à perte. Les livres sont ouverts à l'inspection d'une commission si on le désire. Pas plus qu'en Europe, de telles entreprises ne peuvent subsister sans subsides.

Résultats de bien public ? Deux mille cent quarante sept services qui se seraient payé en Europe 32,205 piastres, rien que pour la province de Québec. (Voir les rapports annuels du département d'agriculture et preuves à l'appui). Une moyenne de poulains de 61.60 p. c. par an, lorsqu'elle est en France de 54 p. c. [Haras du gouvernement), en Allemagne de 53.30 p. c. [Haras militaires). Une foule de poulains dans la province qui ont remporté des prix à toutes les expositions de Québec, depuis 1893, qui se sont exportés en France en 1895 et y ont attiré une telle attention qu'ils ont eu les honneurs d'une interpellation au palais Bourbon.

D'autres que vous, ancien directeur du Haras, ont ils reconnu les résultats de l'œuvre entreprise sur le modèle de ceux d'Europe.

—Oui, permettez-moi de citer.

La *Croix*, (journal indépendant,) le 20 septembre, 1894.

"Huit premiers prix viennent d'être rapportés à l'Exposition de Québec par des produits du Haras National, s'il y avait besoin de preuves. Aujourd'hui la lumière est faite, et de la meilleur manière au moyen de concours où chacun peut apprécier et discuter les décisions du jury. Nous applaudissons à ce succès mérité qui pousse l'utilité et l'efficacité des races percheronnes et normandes dans l'élevage des chevaux au Canada. Ajoutons en finissant que le Haras n'est pas exclusif dans le choix de ses reproducteurs, on en a une preuve manifeste dans le 1er prix obtenu par son Clyde Barlocco. Ceci répond victorieusement à une ojection répétée souvent contre le Haras National.

Le *Cultivateur* (organe libéral de M. Tarte,) le 26 mai 1894.

"Nous avons un Haras National dans la province dont les chevaux primés de Chicago à Toronto et Montréal sont disséminés en ce moment à travers tout le Dominion. Créé par une société française avec l'aide puissante de l'hon. M. Beaubien et de l'hon. M. Mercier, noms qui prouvent par leur réunion que la "politique n'y a eu rien à faire," cet établissement "devrait être le" précurseur d'un système où nos comtés recevraient chaque année des reproducteurs de même race, non pas selon le goût général, qui est souvent mauvais juge en telle matière, mais selon le choix des hommes de chevaux les plus éclairés du pays.

La *Patrie*, (organe libéral), du 15 mai 1894.

Peu d'œuvres agricoles de la province ont le caractère du Haras National qui a été créé à l'unanimité en 1890 par les deux côtés de la chambre. Laissant de côté la politique il faut reconnaître cet établissement dont on a dit souvent du mal sont de très beaux spécimens de leurs races à en juger par le nombre de premiers prix qu'ils ont remportés un peu partout. Le Clyde Barlocco a obtenu le 9e prix à Chicago en 1893 et le percheron Voltaire, né au Canada, élevé par le Haras, le 4e prix sur des concurrents européens. Si l'on y réfléchit attentivement on ne peut arriver à produire de bons chevaux que par l'emploi continu d'une même race de reproducteurs remarquables et les Haras d'Europe y sont arrivés avec leurs stations fixes où chaque année ils mettent à la disposition des cultivateurs des étalons hors ligne à des prix acceptables sans toutefois étouffer l'industrie privée.

"Pourquoi n'y arriverions-nous pas dans Québec ?"

Je ne veux pas abuser plus longtemps de votre obligeance, M. le rédacteur. Voici le faits : le public jugera. Quant au petit nombre qui calomnie toujours de parti pris le Haras National, je suis charmé de pouvoir lui dire enfin que l'éloquence salariée de hustings à trécaux ou de feuilles de choux ne prévaudra pas contre la froide réalité. Une des plus grandes œuvres agricoles de ce pays a été cette première esquisse d'un Haras gouvernemental elle sera reprise un jour, tous les éleveurs sérieux s'accordent à le dire. Pour ceux qui veulent faire flèche tout bois, même de chêne, encore que piqué des vers, à la veille d'une élection, je me contenterai de leur faire remarquer qu'il est indispensable de distinguer un cheval d'un âne avant de parler hippologie.

Votre très sincère,

R. AUZIAS TURENNE.

Montréal, 10 avril 1897.

TOUTES FAMILLES DEVRAIENT SAVOIR QUE LE

Est un remède remarquable pour l'usage EXTERNE et INTERNE, et qu'il est merveilleux dans son action prompte à soulager la douleur.

PAIN-KILLER guérit sûrement le Mal de Gorge, La Diarrhée, La Dysenterie, Les Crampes, Le Choléra et tous Dérangements des Intestins.

PAIN-KILLER est le meilleur remède connu contre le Mal de Mer, Le Mal de Tête Bilieux, Les Douleurs dans le Dos et Le Côté, Le Rhumatisme et La Névralgie.

PAIN-KILLER est sans contredit le Meilleur Liniment. Il apporte un soulagement prompt et permanent dans tous les cas de Contusions, Coupures, Entorses, Fortes Brûlures, etc.

PAIN-KILLER est l'ami éprouvé de l'Ouvrier, du Cultivateur, du Planteur, du Matelot, et de fait, de tous ceux qui ont besoin d'un remède toujours à la main, sans danger dans son emploi à l'extérieur ou à l'intérieur et donnant un soulagement positif.

Méfiez-vous des contrefaçons. N'acceptez que le véritable "PERRY DAVIS." En vente partout : 25 cents la grande bouteille. Très grande bouteille 50 cents.

ACADEMIE de MUSIQUE

DE QUEBEC

LES CONCOURS DE 1897 auront lieu à Montréal, VENDREDI, le VINGT CINQUIEME jour de JUIN prochain, à l'Ecole du Plateau, rue Ste-Catherine, à 9 heures a. m.

PROGRAMME

Orgue.—3e classe : Andante religioso de la 4e sonate op. 65 (Edition Peters), Mendelssohn.
2e classe : 2e prelude, op. 37. (Edition Peters) Mendelssohn.
1ere classe : 1ère sonate (premier mouvement), op. 65 (Edition Peters), Mendelssohn.

Piano.—3e classe : Sonatine (première partie), No. 8 du premier volume des Sonatines de Kuhlau, No. 715 de l'edition Peters.
2e classe : Sonate, (première partie). "La Parodie", Cramer, Edition Schott.
1ere classe : Sonate (première partie), en mi bémol majeur, op. 7, Beethoven, (Edition Cotta).
Lecture à première vue et examen sur la théorie de la musique.

Violon.—3e classe : Nocturne en re mineur. No. 8, édition Peters, V. d. 2128 Field.
2e classe : Romance, op. 40 (No. 1 des feuilles d'album). Vieuxtemps.
1ère classe : Andante et allegretto final du 21e Concerto de Viotti. (Edition Schott).

Violoncelle.—2e classe : Larghetto, Mozart.
1ère classe : Concerto de G. Goltermann, op. 51, les deux premiers mouvements.
Lecture à première vue et examen sur la régistration et le plain chant.

Harmonie.—Consonante et dissonante naturelle, appliquée au piano.

Chant.—Soprano, "With verdure clad" Création, Haydn
Tenor.—Air de Joseph, Méhul.
Basse.—Rolling in foaming billows. Création.—Haydn.
Examen sur le solfege.

CONCOURS SPECIAUX

Des concours spéciaux pour le titre de Lauréat seront ouverts en faveur des porteurs de diplômes de première classe.

PROGRAMME

Orgue.—Prélude en mi bémol majeur. Bach. (Edition Augener). Vol. 9332.

Piano. Carnaval à Vienne, op. 9. Schumann. Edition Peters No. 2327.

Harmonium.—Théorique et pratique.

N. B.—Les concurrents pourront prendre leurs inscriptions à la salle, le matin même des concours.

D. DUCHARME,
President.
JOS. A. DEFOY,
Secretaire.

12 avril 1897.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Envoyez un timbre pour notre "Guide des Inventeurs." Nous obtenons plus de patentes pour les inventeurs que tous les autres ingénieurs ensemble, et nous faisons une spécialité des applications, que les autres agents n'ont pas réussi à obtenir. Pas de patente, pas de paye.
MARION & MARION, EXPERTS,
No. 185 rue St. Jacques, Montréal. Tél. 2398.
Mentionnez ce Journal.

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address
MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY

CURES in 1 to 5 days. Guaranteed not to stricture. Prevents contagion. THE EVANS CHEMICAL CO. CINCINNATI, O. U. S. A.

CURE YOURSELF. Use Big G for all unnatural discharges, and any inflammation, irritation, or ulceration of mucous membranes. Painless and not astringent or poisonous. Sold by Druggists. Circular sent on request.

Un PRÊTRE de Rome a TROUVÉ le SECRET de GUÉRIR ANÉMIE — DÉBILITÉ GÉNÉRALE DYSPEPSIE — MANQUE D'APPETIT FIÈVRES — EPUISSEMENT etc., avec les PILULES ANTONIO toniques, dérivatives, reconstituantes 2 fr. Phie MALAVANT, 19, r. des Deux-Ponts, PARIS. Dépositaires à Québec : Dr Morin & Cie.

MANUFACTURE DE
PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES
E. LAMY
43, rue de Colombes, à COURBEVOIE
près PARIS
PAPIERS-LAMY au Gélatino-Bromure, en cinq espèces
PAPIERS-LAMY au Charbon à de transport en toutes nuances et espèces.
On trouvera des Catalogues avec Instruction de tous les papiers susnommés, au bureau du Journal.
Ces Papiers se vendent aussi chez les principaux fournisseurs de produits photographiques.

LE
COURRIER DU CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

Publié a DEUX EDITIONS par Jour

Contenant des reproductions de France, les dernières dépêches du pays et de l'étranger, les dernières nouvelles de la ville et de la campagne. Défend avec énergie les grands principes sociaux et religieux Très influent au point de vue Politique, Industriel et Littéraire.

CONSERVATEUR

— NOUVELLE ADRESSE —

No. 30, rue de la Fabrique

QUÉBEC

Le Courrier du Canada est le Journal Politique et à Nouvelles par Excellence

Le "Courrier du Canada" n'a pas de rival pour la variété et la quantité de nouvelles et de matières intéressantes qu'il publie.

LES FEUILLETONS

du "Courrier du Canada" qui sont toujours de

La Plus Haute Moralité

sont choisis à grand frais parmi les œuvres des

MEILLEURS ROMANCIERS.

Le "Courrier du Canada" est reçu et lu tout particulièrement dans les classes aisées ; par ce fait il constitue

Un Médium de Publicité de Premier Ordre

pour la vente d'articles de valeur.

— LE —
Journal des Campagnes

HEBDOMADAIRE

SEIZE PAGES PAR NUMERO

Le Journal des Canadiens-Français aux Etats-Unis et des Cultivateurs, Marchands et autres, résidents à la campagne au Canada ;

Contient un résumé fidèle de toutes les matières et nouvelles les plus intéressantes qui paraissent dans LE COURRIER DU CANADA quotidien, ainsi que des articles sur l'Agriculture et la Politique, écrits spécialement pour cette édition.

Les Feuilletons du COURRIER sont reproduits dans le JOURNAL DES CAMPAGNES.

Abonnez-vous

....Et Faites Abonner vos Amis

ON DEMANDE DES AGENTS

25 pour cent de commission sur chaque liste de nouveaux abonnés payés d'avance

PRIX DE L'ABONNEMENT

Le Courrier du Canada	Le Journal des Campagnes
QUOTIDIEN	HEBDOMADAIRE (Seize pages)
	Publié tous les Jeudis
$3.00 ..... par année	$1.00 ..... par année
$1.00 ..... pour 4 mois	50 cts ..... pour 6 mois
	30 cts ..... pour 3 mois

PAYABLE D'AVANCE

Envoyez l'argent par lettre enregistrée ou par mandat de poste, et adressez toutes communications comme suit :

L'administration du COURRIER,

30, rue de la Fabrique, Québec.

REDACTION : 82, rue de la Fabrique

TELEPHONE : Administration No. 360 ; Rédaction No. 269

The D. & L.

Emulsion

Est inestimable, si vous êtes épuisé, car elle constitue à la fois un aliment et un remède.

L'Emulsion "D. & L."
Assurera votre rétablissement, si votre santé ne trouve compromise.

L'Emulsion "D. & L."
Est la meilleure des préparations à l'Huile de Foie de Morue, la plus agréable au palais, tolérée par les estomacs les plus délicats.

L'Emulsion "D. & L."
Est prescrite par les premiers médecins du Canada.

L'Emulsion "D. & L."
Est un merveilleux reconstituant; il rendra l'appétit.

50c. et $1 la Bouteille

Assurez-vous que l'on vous livre la véritable. | DAVIS & LAWRENCE CO., LTD. MONTREAL.

Société des Arts

DU CANADA

1666, rue Notre-Dame

MONTREAL

Tirage :

CHAQUE MERCREDI

Lots valant de $2 à $2,000

10cts LE BILLET

ANT. LANGLOIS,

26, côte Lamontagne, Québec

représente exactement le fer contenu dans l'économie; expérimenté par les plus grands médecins du monde, il passe de suite dans le sang, ne constipe pas, ne fatigue pas l'estomac et ne noircit pas les dents. En prendre vingt gouttes à chaque repas.

DEMANDER LA VÉRITABLE MARQUE
Se trouve dans toutes les Pharm^ies.
Gros : 40 & 42, r. St-Lazare, Paris

C'EST UNE OBLIGATION

Celui qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est dans l'obligation de se donner tous les soins possibles pour recouvrer la santé. Il ne peut pas se soustraire à cette loi sans s'exposer à une faute grave. Il ne peut prétendre qu'sa maladie soit incurable, car depuis que les fameux remèdes sauvage de J. E. P. RACICOT, qui ne sont composés que d'herbes et de racines, ont connus, toutes les maladies peuvent être guéries. Ces remèdes sont d'une efficacité incontestable. Aussi voit-on des malades partir des parties les plus reculées du Canada et des Etats Unis pour venir se les procurer. Autres, que leurs moyens ne permettent pas d'entreprendre le voyage se les font expédier. Et tous sont d'accord à les proclamer hautement supérieurs à tout ce qui s'est vu, en fait de remèdes, leur efficacité dépend de ce que des racines seuls sont employés dans leur fabrication. Vous tous qui souffrez, sachez que pas une seule fois ces remèdes ont failli. On se les procure en s'adressant à l'Enseigne du gros sauvage, chez

J. E. P. RACICOT

No. 25, rue St-Joseph, Québec.

Témoignages de Grande Valeur

Québec, 21 Novembre 1893.

Je, soussignée, certifie que plusieurs de nos religieuses ont employé, avec trop grande satisfaction, la préparation *Anchor Weakness Cure* ou *Remède Tonique Anchor* (Formula du Dr J. P. Lavoie) dans le divers cas de Dyspepsie, d'Epuisement de Débilité et de Faiblesse, pour lesquel il est recommandé.

Sr M. D^ES ST-LOUIS,
Supérieure-générale du couvent du Bon-Pasteur.

Québec, 11 Novembre 1893.

Nous nous sommes servis du remède *Anchor Weakness Cure* depuis plusieurs mois dans notre communauté (maison de St-Roch) et nous avons été très satisfaites des résultats obtenus dans les différentes maladies pour lesquelles nous l'avons employé, savoir : Dyspepsie, Faiblesse des poumons, Epuisement, Débilité, etc. Nous considérons que ce puissant "Tonique" est appelé à rendre les plus grands services dans les communautés, ainsi qu'à tous ceux qui sont obligés de se livrer au travail pénible de l'enseignement. C'est un remède qui est supporté par les estomacs les plus faibles.

Sœurs de la Congrégation
Notre-Dame, St-Roch de Québec

Québec, 16 novembre 1893.

Messieurs—Nous sommes heureuses de certifier que le remède *Anchor Weakness Cure*, dont nous avons fait usage dans notre communauté, a donné entière satisfaction.

Les Sœurs de l'Hôtel Dieu
du Sacré-Cœur de Jésus.

Les PILULES DU Dr NELSON guérissent la pâleur.

En vente chez les Pharmaciens et tous les marchands de la campagne ou s'adresser à la

ANCHOR MED. CO.

QUEBEC

LES RESPONSABILITES

DE LA FRANCE

Sous ce titre notre excellent collaborateur et ami Ch. Loiseau nous adresse des observations du plus haut intérêt, que nous recommandons à l'attention toute spéciale de nos lecteurs :

Cettinge (Montenegro), 23 mars 1897.

Je ne sais si l'on s'est bien rendu compte, en France, de l'impression produite au dehors par le vote du Parlement qui nous associe au blocus de la Crète. Beaucoup de nos compatriotes n'en ont éprouvé sans doute aucune fierté, mais ils ont pensé que l'opinion étrangère rattacherait l'excuse qui leur servait vis-à-vis d'eux-mêmes.

Il a dû même leur paraître que la France, n'ayant pris l'initiative de rien et s'étant bornée à suivre un puissant allié—engagé lui-même dans "on ne sait" quelles alliances,— elle était médiocrement responsable de l'opportunité de l'acte collectif, et point du tout de sa moralité.

A ce qu'il me paraît, d'après des conversations avec une foule de gens qui sentent sincères (car on dit quelquefois la vérité même aux journalistes, surtout lorsqu'ils ne la demandent pas), notre sort est "moins digne d'envie," comme dit la chanson patriotique. Nous n'avons même pas le bénéfice de notre attachement à la Russie ou de notre détachement de toute politique personnelle—c'est tout un—en ce sens que, par la force des choses, nous avons été amenés à jouer un rôle ingrat. Ce point demande à être bien dégagé et ne peut l'être qu'à la condition que nous renonçions pour un instant à notre optique de Français.

Sans même effleurer le sujet si vaste des désillusions de ceux qui nous considèrent comme une nation type, aux traditions généreuses, au rayonnement constant, nous remarquerons d'abord qu'à l'étranger on fait une différence immense entre la volonté plus ou moins personnelle d'un souverain et celle d'un pays qui semble s'exprimer par l'organe de son Parlement. J'ai beau expliquer autour de moi à mes amis des pays balkaniques qu'il ne faut pas chercher tant de malice, surtout tant de fond, au vote de nos députés ; qu'ils ne connaissent pas mieux—en général—la question d'Orient que la question cocéane ; qu'enfin le suffrage universel lui-même n'a pas d'opinion en ces matières, dont il a virtuellement délégué la manipulation à l'homme, quel qu'il soit, qui habite le plus bel hôtel du quai d'Orsay. —On me répond : "Mais pardon ! Vous êtes un peuple éclairé, civilisé, entraîné à l'usage de la liberté ; vous savez ce que vous faites, et vous n'avez pas une Constitution démocratique pour rien. Il ne nous viendra point à l'esprit de déclarer la nation russe, ni même la nation allemande responsables de l'attitude de leurs gouvernement en matière de politique extérieure. Mais, en France, le gouvernement c'est vous-mêmes. Le pouvoir exécutif n'est que l'organe, non point le guide du pays. La meilleure preuve est que vous culbutez bon an mal an plusieurs ministères, sous prétexte qu'ils ne vous plaisent plus ! "— On ne répond ni par des principes, ni même par de menus faits à un tel langage. Il faudrait que ces étrangers, qui vivent de nos livres et de nos journaux, touchassent, chez nous, la réalité. Au total, ils sont logiques, et c'est nous, assurément, qui ne le sommes pas. On attendait, en Europe, et dans cette région surtout, je le répète, le vote du Parlement comme une expression "d'opion". C'est le cri, ce sont les propres termes : "l'opinion," comme les potentats, a jugé contre les Grecs, et c'est de France qu'elle nous vient !

En la forme, autre malechance. Jusqu'à ce que M. Hanotaux eût exposé la situation aux Chambres, on conservait des doutes sur l'unité effective et le caractère des résolutions du concert européen. On ne lisait pas clair dans le jeu des cabinets, par l'excellente raison qu'en Russie, en Allemagne, en Italie et en Autriche, ils n'ont eu à en rendre compte à personne. C'est chez nous, sur notre tribune, que les cartes ont dû être étalées ; c'est par nous que les Grecs, et plus généralement les peuples balkaniques, ont appris que la civilisation irait jusqu'à l'abus de la force pour soutenir l'intégrité d'un empire qui n'a cure de celle de ses sujets. Ils nous doivent cette "bonne nouvelle" ; c'est un télégramme de Paris qui l'a lancée à travers le monde. Un ministre serbe exprimait devant moi cette vérité en termes qui me paraissent excellents : "La force des choses, me disait-il, a fait de vous le "centre de publicité" des intentions des puissances. Nous étions accoutumés à recevoir de vous d'autres échos. Ce n'est pas la fonction normale de ce que nous appelions jadis la "seconde patrie".

Allez au fond. Ce qu'on nous reproche, c'est moins encore cette rupture avec nos traditions—tous les hommes avisés comprennent que souvent nécessité fait loi—que l'absence de tout principe comme de tout ressort de politique extérieure. Je me suis entendu demander, avec une discrète ironie, si nous serions par hasard les seuls à prendre au sérieux le "concert européen ?" Il est sûr que nous en avons bien l'air ; que faire partie de ce "concert" semble la formule de nos desseins comme le point d'Archimède de nos efforts. Entendez cet écho triplicien : c'est un diplomate austro-hongrois qui parle : "Cherchez-vous la "revanche ?" Non. La consolidation de votre influence en Orient ? Au contraire. Des compensations en Egypte ? Vous y renoncez "ipso facto" puisque vous entrez dans un concert qui entend fonder la paix sur le respect de la possession d'état. Alors ? On finit par entrevoir la politique de l'Allemagne, qui veut à tout prix se rapprocher de la Russie ; celle de l'Autriche, la première intéressée à ce que des questions nationales ne surgissent pas dans les Balkans ; celle de la Russie, qui sait que le temps travaille pour elle et qui a besoin de compléter son réseau ferré, surtout en Asie ; celle de l'Angleterre, dont l'intérêt, au contraire, est de pousser à la liquidation de la question d'Orient, et qui ne recule que pour un temps, parce qu'elle se sent isolée. Mais la vôtre ? Pour tout le monde, la paix n'est qu'un expédient et non pas un but, parce qu'on sait bien l'empire ottoman "irréformable." Vous seuls semblez croire à sa durée et déclarer très sincèrement qu'elle vous suffit. C'est modeste, c'est même timide ; est-ce aussi prudent que vous le croyez ?"

Côté des Slaves du Sud : "Expliquez-nous donc, mon cher monsieur, l'esprit de votre entente avec la Russie. C'est elle qui pèse en ce moment sur nos gouvernements serbe, monténégrin, bulgare, met un frein à nos instincts nationaux, qui seraient de régler avec l'empire ottoman un compte ouvert depuis cinq siècles. La bonne volonté ne nous manque pas, ni la force probablement non plus. Est-ce que vous allez vous constituer le gendarme de la Russie contre les peuples balkaniques ? Avez-vous un intérêt à soutenir l'intégrité de l'empire ottoman, à l'heure surtout où une autre alliance s'est substituée à celle-là, qui était traditionnelle ? Ne demandez-vous à cette nouvelle alliée que la permission de la suivre ?

"Nous attendions tout autre chose, et, à vrai dire, tout le contraire de l'entente franco-russe : une politique balkanique bien déterminée, visant à nous confédérer dans un but naturel et précis, qui eût été de nous laisser, "nous", liquider la question d'Orient, nous réservant d'intervenir si d'autres puissances nous en eussent donné l'exemple. L'Europe se plaint que les Balkans soient un foyer de compétitions et un amas de matières combustibles, pourquoi s'en approche-t-elle ? Que ne nous laisse-t-elle prendre, à nos risques et périls, la revanche de l'invasion du XIVe siècle ? Nous ne lui demandons que d'avoir les mains libres et de ne plus se mêler de nos affaires."

Je viens d'essayer de résumer quelques-unes des opinions que j'entends autour de moi. Sans en prendre de tous points la défense, il me semble bien que ce qu'elles ont de critique à notre adresse se fonde sur une comparaison tout à fait désavantageuse entre ce que nous sommes et ce que nous fûmes. Mais il y a plus—et la contemplation du passé, au demeurant, n'a jamais servi de rien. Ce qui nous manque actuellement, je ne dis pas même pour notre satisfaction intime, mais pour nous relever aux yeux de l'Europe, c'est une bonne définition de nos rapports avec la Russie. Il ne suffit pas de dire que la "sympathie" les a noués ; il faudrait savoir un peu plus clairement à quoi ils tendent, et aussi, entre parenthèses, ce qu'ils excluent.

Notre posture morale, si l'on peut dire, est tout à fait fausse. On le sent *mieux encore à l'étranger* qu'en France ; ceux qui nous aiment le mieux sont peut-être les plus sévères. Je n'hésite point à redire que la part de responsabilité qu'on nous attribue dans les événements actuels est disproportionnée à notre rôle effectif et à la pâleur des intérêts que nous sommes censés défendre. C'est encore un bénéfice à rebours de l'alliance russe, telle du moins que l'ont comprise ceux qui en ont fait surtout un ressort d'idéalisme électoral.

CHARLES LOISEAU.

Les pertes causees par le feu

Pendant le mois de mars

Au Canada et aux Etats-Unis, il y a eu pendant le mois de mars, 183 incendies qui ont causé chacun des pertes évaluées à pas moins de $10,000. On peut les classer comme suit :

$ 10,000 à $ 20,000	82
20,000 à 30,000	39
30,000 à 50,000	17
50,000 à 75,000	21
75,000 à 100,000	4
100,000 à 200,000	11
200,000 à 1,300,000	4
	183

C'est à St-Louis que s'est produit l'incendie le plus désastreux. Cette conflagration a détruit une valeur de $1,300,000.

On constate cependant, que pendant les trois premiers mois de l'année, les pertes causées par le feu ont été relativement peu élevées, si on les compare à celles de la période correspondante de 1895 et de 1896. Le tableau qui suit établit cette comparaison :

	1895	1896	1897
Janvier	$11,895,600	$11,040,000	$12,049,700
Février	12,360,200	9,750,100	8,676,750
Mars.....	14,239,300	14,930,000	10,592,950
Total....	$38,495,100	$35,820,700	$31,229,400

En janvier 1897, les pertes causées par le feu ont été plus grandes que pendant le même mois des deux années précédentes. Mais en février et mars 1897, il y a eu une importante diminution.

Un combat entre les grecs et les turcs

Les grecs s'emparent d'une ville

Londres, 13.—Une dépêche de Trikka dit que la garnison turque à Batana, composée d'environ 80 hommes, qui était assiégée par les insurgés grecs, s'est frayée un chemin à travers les insurgés grecs et a perdu 30 hommes. C'est seulement après la quatrième tentative que les turcs ont pu sortir de leurs barraques. Les insurgés continuent leur marche sur Macedonia et ont pris la ville de Krania. Les Grecs n'ont perdu que trois chefs et quatre hommes ont été blessés.

Le monument Mackenzie

Il sera érigé sur le terrain du parlement

Les amis et les admirateurs de feu l'honorable Alexandre Mackenzie seront heureux d'apprendre qu'un monument sera érigé prochainement sur la terrace du parlement pour perpétuer le souvenir du deuxième premier ministre du Canada. Après maintes démarches, et maints retards, M. Robert Bickerdike a eu une longue entrevue avec le premier ministre. L'hon. M. Laurier a promis à l'ex-président du Board of Trade qu'une somme suffisante serait votée à cette session pour l'érection d'un monument au grand homme d'Etat libéral. Un montant a, en effet, été placé dans le budget soumis vendredi à la chambre.

L'insurrection cubaine

Weyler satisfait des operations

Les insurges sont deloges de leur position

La Havane, 13.—Le général Weyler, accompagné de son état-major, est arrivé à Placetas. Il venait de Sancti Spiritus par voie de Cienfuegos et de Cruces. Les autorités civiles et militaires de la ville l'attendaient à son arrivée. Au cours d'une conversation, le général Weyler s'est déclaré très satisfait des opérations de la campagne. Le général de division Gaceo est également arrivé à Placetas.

Pendant une reconnaissance, le colonel Feijoo a rencontré les insurgés occupant une forte position à la plantation de Moralito, sur les hauteurs de Baroto et de Guillen, dans la province de la Havane. D'après les rapports officiels, la colonne du colonel Feijoo a délogé les insurgés de leur position. Ceux-ci ont eu quinze hommes tués et les Espagnols douze blessés. Plusieurs escarmouches ont eu lieu dans la province de Matanzas ; les insurgés ont perdu trente-cinq hommes. Trois officiers insurgés se sont rendus avec armes et bagages ; pendant ces engagements les Espagnols ont eu cinq soldats tués et douze blessés.

Combattez un Rhume a Temps

PAR L'EMPLOI DU

PYNY-PECTORAL

Le Spécifique actif du RHUME, des TOUX, du CROUP, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT, Etc.

MRS. JOSEPH NORWICK, 68 Sorauren Ave., Toronto, écrit : "Le Pyny-Pectoral a jamais manqué de guérir mes enfants du croup après quelques doses. Il m'a guérie moi-même d'un rhume de longue date, après l'essai infructueux que je fis de plusieurs autres remèdes. Je le préfère à tout autre médicament pour le Rhume, le Croup ou l'Enrouement."

H. O. BARBOUR, de Little Rocher, N.B., écrit : "Comme remède contre le Rhume, le Pyny-Pectoral est de toutes mes spécialités, celle que je vends le plus ; mes clients n'en veulent pas d'autre."

Grande Bouteille 25c.

DAVIS & LAWRENCE CO., LTD., Propriétaires, Montréal.

Q. C.

LIQUID TOOTH POWDER

Recommandé par tous les Dentistes et ne contient aucun acide. La Poudre est si belle qu'elle reste suspendue pendant des heures dans le liquide.

C'EST la plus délicieuse. Essayez-la !

Chez tous les Pharmaciens. 25c.

AVANT LE DEMENAGEMENT

....Liquidation

DU

Fonds de Commerce

Fermeture de notre établissement de la Côte de la Montagne et rue Sous-le-Fort. Toutes les marchandises devront être vendues . . . . . .

AVANT LE 1er MAI

ENORME REDUCTION DE PRIX

Le public est invité à venir voir. Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

Jos. Hamel & Cie

62, COTE DE LA MONTAGNE

ET 59, RUE SOUS-LE-FORT, B. V.

18 mars 1897.

Ventes par le Sherif du District de Quebec.

No. 1574 Brunet vs Brunet.—1o. Le lot No. 307 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Augustin, étant une terre située au second rang. 2o. Partie du lot No. 304 du même cadastre, lot de terre situé au second rang contenant un arpent et demi de front sur six arpents de profondeur et borné au sud par le lot No. 307. 3o. Le lot No. 301 du même cadastre avec bâtisses. Chacun des dits trois lots pour être vendus à la charge, suivant la réquisition du Demandeur, des prestations contenues en sa faveur dans l'Acte de donation par lui consenti au Défendeur, le premier juillet 1890, devant D. Watters, notaire. Vente à la porte de l'église paroissiale de St-Augustin, le 24 AVRIL courant, à 11 HEURES A. M.

No. 729. Cité de Québec vs Binet.—Le lot No. 273 du cadastre officiel du quartier Saint-Roch de la Cité de Québec. Sujet à une rente foncière et constituée de sept piastres, payable le 29 septembre chaque année au gouvernement de la province de Québec comme représentant les Jésuites. Vente en mon bureau, en la Cité de Québec, le 23 AVRIL courant, à 10 HEURES A. M.

No. 2739. Cité de Québec vs Simard.—La juste moitié sud-ouest du lot No. 1491 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur avec bâtisses. Sujet à une rente annuelle de $3.60, payable le 29 Juin à l'Hôtel-Dieu de Quebec. Vente en mon bureau, Cité de Québec, le 23 AVRIL courant, à 10 HEURES A. M.

No. 1526, Morissette vs Daigle.—Le lot No. 111 du cadastre officiel de la paroisse de St-Ambroise de la Jeune Lorette, avec bâtisses. Vente à la porte de l'église paroissiale de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, le 24 AVRIL courant, à 10 HEURES A. M.

No. 1113. Cité de Québec vs Campbell.—Le lot No. 2170 du quartier St-Pierre de la Cité de Québec, avec bâtisses. Vente à mon bureau, en la Cité de Québec, le 23 AVRIL courant, à 10 HEURES A. M.

CHS. A. ERN. GAGNON,
Bureau du Shérif. Shérif.
Québec, 12 avril 1897.

VER SOLITAIRE
GUÉRISON CERTAINE
en 2 heures, avec les
GLOBULES SECRETAN
Pharmacien, Lauréat médaillé
SEUL REMÈDE INFAILLIBLE
ADOPTÉ PAR LES HOPITAUX DE PARIS
Dépôts dans toutes les bonnes pharmacies.

GUÉRISON RAPIDE & SÛRE
PAR LES
GRANULES ANTI-SYPHILITIQUES
du Dr MAYER
LICENCIÉ ES SCIENCES
Employés avec grand succès dans les Hôpitaux de Paris.
Supérieurs à toutes les préparations connues jusqu'ici.
DOSE : UN GRANULE MATIN et SOIR
Chaque flacon donne un traitement de 25 jours
Paris, G. BOULET, 36, avenue Duquesne
Dépositaires à Québec : Dr Ed. MORIN & Cie.

PACIFIQUE CANADIEN

VACANCES DE PAQUES

Des billets de passage de première classe, aller et retour, seront vendus au prix d'un

SIMPLE BILLET

Du 15 au 19 Avril, Bons pour revenir jusqu'au 20 Avril 1897.

Aux Etudiants et Professeurs

d'écoles et collèges, sur présentation d'un certificat signé par le Supérieur, de billets seront émis au taux d'un simple billet et un tiers de première classe, du 27 Mars au 17 Avril bons pour revenir jusqu'au 27 Avril 1897.

NOTE

3—TRAINS REGULIERS—3

DE QUEBEC

9.00 A.M. 1 40 P.M 11.00 P.M

SERVICE DU DIMANCHE, 1.25 P. M.

Faisant raccordements à Montréal avec les convois allant dans tous les endroits.

Pour toutes informations, pamphlets, chars palais et dortoirs, s'adresser à

GEORGE DUNCAN,
Telep. 94. Agent des passagers.

Bureau des Billets et de Télégraphie,
Vis-à-vis le Bureau de Poste et à la Gare du Palais.

31 mars—

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

VENDRA DES

Billets d'Aller et Retour

AU PRIX D'UN SIMPLE BILLET

Entre toutes les stations de la Compagnie en Canada, et ses raccordements, pour les

FETES DE PAQUES

Du 15 au 19 Avril inclusivement, et bons pour revenir, laissant la destination, pas plus tard que le 20 Avril 1897.

VACANCES DES ECOLES

LES ECOLIERS ET INSTITUTEURS des écoles et collèges, sur présentation d'un certificat signé par le Supérieur obtiendront des billets au

Prix d'un Simple Billet et un Tiers de Première Classe

de Samedi, le 27 Mars au 17 Avril inclusivement, et bons pour revenir, laissant la destination, pas plus tard que le 27 Avril inclusivement.

Pour autres informations, pamphlets, certificats, chars parlors et dortoirs, s'adresser à

BUREAU DES BILLETS,
(Voisin du Bureau de Poste)
Ou au
Nouveau Bureau de la Basse-Ville.
Débarcadere de la Traverse,
7 mars 1897. Rue Dalhousie

"D. & L." MENTHOL PLASTER

Je souffrais de terribles douleurs dans le dos depuis plusieurs années. J'avais essayé des ceintures électriques, divers emplâtres, etc., sans y rien gagner. Je me procurai un emplâtre D. & L. au Menthol. Je fus soulagé de suite. Je ne voudrais pas pour $100 me passer de cet emplâtre.

CHS. GILCHRIST, Port Hope.

Il guérit : Sciatique, Lumbago, Nevralgie, Maux de Reins, Points de Côte, et Douleurs Musculaires quelconques.

Prix 25c. | Davis & Lawrence Co., Ltd., Seuls Propriétaires, Montréal.

"QUICK HEAL"

"LE REMEDE VETERINAIRE Q. C."

—POUR—

ECORCHURES

SOUS LA SELLE, GALES, COUPURES ET BLESSURES.

50 CENTS LA CANISTE

avril—3fs—A C.E. QUAKCURE CO. (Limited)

Pour la Ville et la Campagne

Petits Pouvoirs a Vapeur

L'engin et la Bouilloire debout sur un même socle en fonte. Portatif comme un poêle. Indispensable dans une boutique de charron, forgeron, menuisier, meublier, imprimeur et autres.

Pour $180.00 vous aurez le tout prêt à marcher

AUSSI...

ENGINS et BOUILLOIRES pour manufactures et scieries, de toutes dimensions . . . Machines de toutes sortes pour travailler le bois. Turbines à l'eau et appareils et appareils et fournitures pour fromageries et beurreries. Huiles, Courroies de cuir et de caoutchouc, Poulies, etc

CHS. A. PAQUET

No. 11, RUE ST-ANTOINE, B.-V., QUEBEC

3 mars—1m

ATONIE ◆ DYSPEPSIE ◆ CHLOROSE ◆ DEBILITÉ GÉNÉRALE

QUASSINE ADRIAN

DRAGÉES DE 25 MILLIGR. de QUASSINE amorphe

GRANULES DE 2 MILLIGR. de QUASSINE cristallisée

« La QUASSINE ADRIAN, essentiellement différente de toutes celles du commerce, est la seule dont les effets réguliers aient été constatés. Elle excite l'appétit, développe les forces, combat efficacement les Dyspepsies atoniques, les Coliques hépatiques et néphrétiques. »
Bulletin général de Thérapeutique, 15 novembre 1882.

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Vente en gros : 11, Rue de la Perle, PARIS

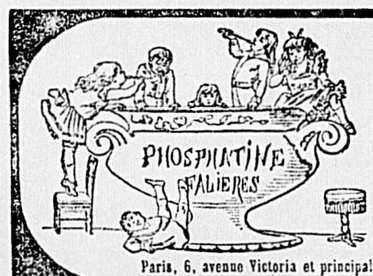

PHOSPHATINE FALIÈRES

ALIMENT

des plus agreables et de facile digestion.

Son emploi est précieux pour les enfants *dès l'âge de 5 à 6 mois* et surtout au moment de l'sevrage. *Facilite la dentition. Assure la bonne formation des os.*

Prévient ou arrête les défauts de croissance.

Paris, 6, avenue Victoria et principales Pharmacies de France et de l'Étranger.

VIN AU CREOSOTE

DE HETRE PUR

Combinée à la gentiane et à la Noix Vomique

DE J. B. MORIN

Il est reconnu par tous les médecins qu'aucun médicament n'égale en efficacité le Créosote de Hêtre contre la Toux, Rhumes, Bronchite, Catarrhe, Crachement de sang et les expectorations abondantes de la consomption. Pour en augmenter les bons effets nous y avons ajouté de la GENTIANE et de la NOIX VOMIQUE, qui, unies au Vin et à la Glycerine, ouvrent l'appétit, stimule la digestion, fortifient le système nerveux et améliorent la constitution générale du patient. — Soignez-donc au début les rhumes dont vous souffrez. N'attendez pas qu'il deviennent trop rebels, prenez le Vin à la Créosote de Hêtre pure combinée à la Gentiane et à la Noix Vomique et vous serez bientôt guéris de toutes ces affections qui assez souvent deviennent graves.

Les certificats suivants devront convaincre les plus sceptiques. Ils sont signés de noms connus

M. J. B. MORIN, pharmacien, 325½, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Messieurs,—Je souffrais depuis longtemps d'une toux qui me donnait des craintes sérieuses. Après avoir lu vos réclames en faveur du Vin à la Créosote de Hêtre, j'en achetai deux bouteilles qui on fait cesser complètement ma toux et fait disparaître mon oppression. Mon appétit augmenta et je repris mes forces promptement. Je le conseille fortement à tous ceux qui toussent, comme étant un remède prompt et certain dans toutes les maladies respiratoires.

Je demeure, messieurs, votre tout dévoué,

Z. MARCOUX,
St-Roch, Québec.

Petite Rivière, C. Charlevoix.

M. J. B. Morin, pharmacien, 325½ rue St-Joseph.

Monsieur,—Ma femme toussait depuis plusieurs années, jour et nuit, pour ainsi dire, ce qui nous mettait dans de grandes inquiétudes. Après avoir pris un grand nombre de remèdes sans succès, elle essaya dernièrement votre remède : le Vin à la Créosote de Hêtre de J. B. Morin. Eprouvant immédiatement un grand soulagement, elle continua, retrouva sous peu ses forces et son appétit et maintenant elle espère passer encore de nombreuses années au milieu de sa famille. Vous remerciant de la guérison obtenue,

Je demeure votre très obligé,
LS. LAVOIE,
Petite Rivière, C. Charlevoix.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

DEPOT GENERAL CHEZ

J. B. MORIN

PHARMACIEN

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

QUEBEC

MERCREDI, 14 AVRIL 1897

LETTRE D'OTTAWA

Double langage — M. Tarte de tous les plats—Le tarif.

Ottawa, 13 avril 1897.

On a souvent dit, dans ces derniers temps, et on l'a prouvé que le parti libéral tient un langage dans le Haut-Canada et un autre dans Québec. Nous avons eu l'autre jour un nouvel exemple de cette politique à double face. C'était pendant le débat sur l'adresse ; l'un des députés d'Ontario racontait à la chambre comment le gouvernement s'y était pris pour obtenir ses douze voix de majorité dans l'élection partielle de North-Ontario. Il paraîtrait que l'hon. M. Mulock, maître général des postes, qui y dirigeait la campagne, avait amené avec lui une horde de cabaleurs, d'agents et d'employés du gouvernement provincial. Le ministre en était le grand chef, le généralissime. Or, ces braves gens, savez-vous comment ils faisaient la lutte en faveur du grand catholique Laurier, du seul homme qui, d'après M. Gustave Drolet, prêche l'Evangile du Canada ? Ils établissaient dans tous les centres des loges de la *Protestant Protective Association* et dans leurs comités ils suppliaient les Protestants d'envoyer en chambre un homme de leur religion, "car disaient-ils, M. Mulock cannot trust the French-Canadians who sit behind M. Laurier", parce que M. Mulock ne peut compter sur les Canadiens-français qui siègent en arrière de M. Laurier."

Il est vrai que le maître-général des postes a nié avoir participé directement à ces hauts faits ; mais il n'a pu en nier l'existence.

C'est ainsi qu'à Champlain les rouges sont d'un dévouement à toute épreuve envers l'Eglise, tandis que dans les comtés orangistes, ils sont plus protestants que Guillaume d'Orange lui-même. Nos bons rouges font les soumis de ce temps-ci, comme ils faisaient avant les élections du 23 juin. Mais que la cour de Rome décide contre eux, vous les verrez jeter les hauts cris et prétendre que le Pape a été mal informé.

En présence de ces faits, M. Tarte, dans son journal ose appeler le parti conservateur un parti de sépulcres blanchis. Je voudrais bien connaître l'épithète par laquelle on désigne un homme qui, lorsqu'il est dans l'opposition, voue aux gémonies un gouvernement parce qu'il ne rend pas immédiatement à une minorité tous ses droits et, qui, arrivé au pouvoir, pour s'y maintenir, dépouille de propos délibéré, cette même minorité de tout ce qu'elle a de plus cher et de mieux garanti.

Un député libéral disait l'autre jour qu'il commençait à en *avoir plein le dos* de ce M. Tarte. " Quelle confiance, disait-il avec raison, pouvez-vous placer dans un homme qui à chaque instant change d'opinion sur les questions les plus sérieuses ?"

En effet, vous avez connu M. Tarte le plus enragé des ultramontains ! Alors il excommuniait tous les Libéraux ; même M. Chapleau et son parti ne trouvaient pas grâce à ses yeux ; c'étaient des loups revêtus de la peau de l'agneau.

Tout-à-coup, le voilà *sénécaleux* ; du jour au lendemain il lâche Tardivel, le Cercle Catholique, tous ses anciens amis, pour aller se jeter à Paris, entre les bras de M. Chapleau qui, dit-on, le rejeta de dégoût.

Vous l'avez entendu supplier le saint-Père de foudroyer le parti libéral parceque celui-ci refusait de se soumettre aux évêques.

Aujourd'hui, il lance l'injure et l'insulte à la face de ces mêmes évêques, parcequ'ils défendent leurs ouailles contre les envahissements de l'ennemi.

Vous l'avez connu Rielliste, prêchant sur le Champ-de-Mars, la guerre sainte, à côté de M. Mercier.

Le lendemain, il rentrait dans l'ordre et baisait les pieds de Sir Adolphe Caron que la veille, il avait stigmatisé comme un traître à sa race.

Vous l'avez connu faisant à M. Mercier une guerre de corsaire, écrivant, parlant, se battant comme un enragé contre le chef des Nationaux et proclamant par tout le pays que le régime de 1887-1890 serait à jamais une tache sur l'histoire du Canada.

Quelques jours après, sans aucune raison apparente, vous le voyez bras dessus bras dessous avec Mercier et les plus tarés de la clique, vivant comme eux de boodlage et de lettres de crédit.

Hier, Greenway était à ses yeux un aventurier qu'il fallait mener à coup de cravache.

Aujourd'hui, c'est un ami à qui on ne peut assez faire de mamours.

Hier, c'était la guerre civile, la lutte à main armée contre le Manitoba.

Aujourd'hui, il rampe sous les fourches caudines, poussé par les coups de pieds de Sifton et de McCarthy.

Mais hier, il était pauvre, faisant cession de ses biens

Aujourd'hui, il porte le chapeau à plumes, l'épée, les galons d'or et il achète à ses fils un journal qu'il paie trente mille dollars comptant !

Voilà le chef des libéraux dans la Province de Québec. Ils commencent à en avoir honte et ils ont bien raison.

• • •

Vous savez vu que M. Fielding a annoncé hier soir qu'il ferait connaitre sa politique fiscale, jeudi le 22 avril courant, deux jours après les élections de la Nouvelle-Ecosse.

Vous voyez le truc—le tarif doit contenir quelques désavantages pour cette province ; quoique la législature ait encore deux ans à vivre, on la dissout à la hâte, on fixe les élections dans un délai ou la brieveté n'a pas de précédent ; puis, quoique le commerce du pays souffre, se lamente et qu'une crise est imminente, on retarde l'introduction de la loi sur le tarif jusqu'après les élections provinciales. Et tout cela pourquoi ?

Simplement pour permettre aux libéraux de la Nouvelle-Ecosse de triompher et de garder le pouvoir. Voilà donc la conspiration bien prouvée entre les Provinces libérales et le gouvernement d'Ottawa : il faut garder le pouvoir, quoiqu'il arrive et quel que soient les moyens à prendre pour le conserver.

Tout ceci réussit pendant un temps, mais la fin vient au moment où l'on s'y attend le moins. Témoin Mercier qui, lorsqu'il est tombé, se croyait ferme comme un roc sur son siège de premier-ministre.

SPECTATOR.

La campagne dans la Beauce

Grande assemblee apres la messe a St-Georges, le soir a St-Come

Ecrasement de M. Beland le candidat liberal.—Le candidat conservateur M. Fortin acclame

Magnifique assemblée ici après la messe, dimanche dernier. M. Fortin, choisi la veille comme candidat conservateur dans la Beauce, a posé sa candidature d'une manière très heureuse. M. Fortin était accompagné de l'hon. Procureur-Général Pelletier. L'assemblée composée de toute la paroisse était en grande majorité favorable au candidat conservateur. M. Béland, qui avait répété partout toutes sortes d'histoires et d'accusations contre l'hon. M. Pelletier voulut recommencer le même jeu, mais mal lui en prit. L'hon. Pelletier le tenait enfin et lui fit payer cher sa témérité. Le jeune docteur se tordait de rage et l'impuissance sous la férule du Procureur Général. M. Béland l'écume à la bouche, avait beau se démener et crier à pleins poumons, il était écrasé.

A St-Côme, ce fut la même chose. Tout tourna contre le candidat libéral. Les gens de St-Côme ne sont pas prêts de confier leurs destinés à cet intrus qui ne connait du comté de Beauce pas beaucoup plus que son clocher. Au contraire le candidat conservateur a grandi dans la Beauce ; il connait le comté d'un bout à l'autre ; il a été même le préfet du comté, et le comté s'en souvient.

Soyez certains que le 11 mai prochain, M. Fortin sera l'élu de la Beauce qui aura ainsi renvoyé le Dr Béland à ses pilules.

Ne touchez pas a M. Mercier

Sous ce titre, on lit dans le *Trifluvien* :

L'opposition libérale a Québec se trouve dans cette singulière alternative : où d'exalter devant le peuple son chef actuel, l'honorable M. Marchand, dont elle sent elle-même l'impopularité et le manque de prestige ; ou de s'abriter derrière la mémoire de Mercier, à la condition de porter le fardeau des opprobres dont son régime restera chargé devant l'histoire.

" Et cependant elle manque à ce point de confiance dans son chef actuel qu'elle n'a pas hésité un instant dans le choix à faire. Dès le commencement de la lutte, elle s'est fait un paravent du cadavre de son grand homme, en nous défendant de tirer dessus, sous prétexte que la mort est sacrée.

" Oui certes, la mort est sacrée, et l'âme qui est entrée dans l'éternité et a paru devant son souverain Juge a plus besoin de prières pour son repos que de demandes de reddition de comptes. Mais d'abord, qui viole ici le repos de la tombe ? Est-ce nous, qui ne demandons pas mieux que de prier pour que M. Mercier, mort en paix avec son Dieu, jouisse de la claire vision réservée aux élus, ou vous, agitateurs de tout calibre, qui avez fait de ses funérailles une manifestations politique et qui continuez cette indigne exploitation en vous faisant de son souvenir un drapeau sous les plis duquel vous convoquez l'électorat de la province ? Laissez-le dormir en paix, votre mort, et personne n'y touchera.

" Mais cette âme, aujourd'hui soustraite au bruit des luttes et au tumulte des passions, a habité un jour un corps humain. Elle a présidé, dans l'ordre purement temporel de la politique, à des actes dont les conséquences sont restées et qui, eux, appartiennent de plein droit au jugements des contemporains. Ces actes, il est permis de les apprécier, de les comparer avec d'autres actes de même ordre et d'en relever l'insuffisance ou la culpabilité.

" C'est ce que nous avons fait et ce que nous continuerons de faire, tant que nos adversaires poseront la lutte actuelle sur le terrain de la revanche à prendre du verdict prononcé par le peuple en 1892. C'est ce que nous sommes obligés de faire, pour les fins d'une comparaison, non-seulement utile, mais nécessaire, les deux régimes étant intimement liés l'un à l'autre comme contraste. C'est ce que nous invitons à faire l'entourage de Mercier qui, lui, est bien vivant, et se trémousse et s'agite, se pousse de l'avant et s'impose, pour reprendre l'exercice d'un pouvoir perdu par le fait de la clique et sombée dans la boue de ses scandales."

Inventions nouvelles

Nos lecteurs trouveront ci-après la liste complète des brevêts d'inventions obtenus cette semaine par des inventeurs canadiens dans les pays suivants, cette liste a été préparée spécialement pour ce journal par MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevêts et experts, No 185, rue St-Jacques, Montréal.

CANADA

55,474—John A. Walker, Harrow, O., machine pour tendre le fil de fer pour clôtures.

55,482— G. B. Doswell, Hamilton, O., machine à laver.

55,487—Joseph Berron, Jackman, Me., rammes.

55,488 — E. Glassco, Brantford, O., brûleur à huile et eau et générateur de gaz.

55,490—A. T. Fotheringham & R. McDowell, Grenfell, N. W. T., machine pour exterminer la végétation.

55494—E. C. Watson, Toronto, O., voiture pour transplanter de gros arbres.

75,497—H. H. Roche, Kingston, O., aiguille d'évitement automatique.

55,511—T. G. Bell, Ottawa, O., boites.

55,220—H. Truesdell & W. Redpath, Toronto., grilles.

55,521—J. J. Moran, Loretto, O., bouteilles ne pouvant être utilisées qu'une fois.

ETATS-UNIS

580,342—Charles F. Duval, New-York, roue de char.

580,286—Thomas Manley, Prince Albert, Canada, réceptacle ajustable.

580,326—Joseph McCallum, Montréal, mécanisme pour fournir l'encre dans les presses typographiques.

579,958—George Blanchard, New-York, appareils pour clavier d'instrument musical.

Les avocats rouges

La part de M. Fitzpatrick

M. Fitzpatrick était l'un des avocats les plus choyés sous le gouvernement de la clique.

De 1887 à 1890, ses services comme avocats nous ont coûté $10,664.13.

Ça coûte cher les avocats rouges.

MATANE

Notre ami, M. Chassé, qui est à peu près remis des suites de la chute qu'il a faite il y a huit jours, est reparti cet après-midi pour Matane.

Espérons que cette fois, M. Chassé pourra découvrir M. Pinault.

UNE BELLE CEREMONIE

L'inauguration d'un pont

Le pont connu sous le nom de Pont Lamontagne, à St Maxime de Scott dans le comté de Dorchester, qui avait été emporté par la débâcle du printemps dernier a été reconstruit en neuf et il fait maintenant l'admiration de tous ceux qui l'ont vu. Il sera solennellement inauguré et béni dimanche prochain le 18 du courant à trois heures p. m.

Il y aura à cette occasion une grande réunion, cérémonie religieuse et discours appropriés à la circonstance. L'hon. L. P. Pelletier, député du comté, et plusieurs autres orateurs seront présents.

M. Rodolphe Roy se vante d'écraser tout le monde sur les hustings.

Ils sont donc tous comme cela, les rouges.

Si la lettre de M. P. Vallière est un coup de massue, pour les conservateurs comme le dit le *Clairon*, nous l'invitons à la publier en entier.

Le gouvernement fédéral, dit le *Clairon* fait des économies pour un million.

Attendez le budget supplémentaire, et vous verrez comment cela tourne les économies libérales.

Une lettre du Dr Marcotte

M. le Dr Marcotte, le nouveau député de Champlain, nous adresse la lettre suivante que nous publions avec le plus grand plaisir :

Ste-Anne de la Pérade,
10 avril 1897.

A Messieurs les électeurs du comté de Champlain.

Bien chers amis,

"Après la lutte glorieuse qui vient de se dérouler au milieu de vous, je voudrais vous remercier tous un à un de l'appui généreux que vous venez de donner à la grande et sainte cause, mais mes devoirs parlementaires demandent que je me rende immédiatement au Parlement, y prendre vos intérêts, et essayer de faire prévaloir vos principes et vos idées.

Cependant, laissez-moi vous féliciter et vous remercier tous, braves électeurs de vous être montrés dignes du grand nom qui préside aux destinées de notre comté " Champlain ".

C'est en vain qu'une horde ennemie s'abattant sur vous, ayant force *wisky, or, argent* et *pouvoir*, a essayé de vous corrompre et de vous faire dévier de la droite voie que vous aviez toujours suivie jusqu'à aujourd'hui.

Gloire à vous, mes amis, les bons principes, les idées saines et droites ont prévalu, et vous y êtes restés fidèles.

La minorité manitobaine a demandé votre secours, elle l'a obtenu ; la Province de Québec criait vengance, elle a été vengée. Le pays tout entier demandait le respect de la constitution, et la constitution a été respectee.

Le Clergé et son digne Evêque demandaient de protester contre un règlement inacceptable, vous l'avez fait.

Honneur à vous, Messieurs les Electeurs ! Honneur au beau et grand comté de Champlain !

Je ne puis terminer cette courte lettre sans remercier les vaillants amis qui sont venus se dévouer, batailler valeureusement contre l'erreur et le sophisme. Le comté de Champlain gardera de vous un souvenir vivace et se rappellera longtemps les noms de ceux qui ont pris part à la victoire éclatante et au triomphe moral et politique du 7 avril.

Au revoir, merci à tous, vous êtes des héros, gloire, honneur à vous !

Votre tout dévoué
et humble serviteur,
FRS. ARTH. MARCOTTE, M. D.,
M. P.

Mort du senateur Bechard

Une vieille figure qui disparait du Parlement

Comme le faisait prévoir les dernières nouvelles, l'honorable sénateur Béchard est mort, hier matin, à deux heures, à Montréal.

Le défunt était descendant des patriotes de 37 ; quelques-uns de ses proches furent même exilés aux Bermudes. Il fit ses études classiques au collège de St-Hyacinthe, puis partit pour les Etats-Unis, où il apprit à manier aussi facilement la langue anglaise que sa langue maternelle, le français.

M. Béchard occupait, au pied du Mont St-Grégoire, paroisse St-Grégoire, un vrai petit château. C'est là que ses restes seront transportés, en convoi de chemin de fer, en attendant l'inhumation dans le caveau de la famille.

M. Béchard était fils de feu François Béchard, de Mount Johnson, P. Q., et de Clémence Goyette. Il était né le 18 avril 1830 et se maria dans l'Illinois avec Mlle Mary Eliza, fille de William Townsend, de Chicago. Il fut plus tard élevé au grade de major de la milice de réserve d'Iberville. La paroisse de St-Grégoire l'élut comme maire durant de longues années. Il entra au parlement fédéral aux élections générales de 1867 et fut réélu aux élections générales de 1872, de 1874, de 1878, de 1882 et de 1887.

Le défunt fut toujours libéral en politique.

EN RESUME

Le dernier régime libéral à Québec a été, en résumé, l'augmentation des dépenses, le vol organisé, les déficits et 13 millions d'emprunt.

Tout cela en cinq ans.

Si vous voulez encore du pareil, ne vous gênez pas, votez pour M. Marchand et ses andidats.

MATANE

Un dementi de M. Boulay

A M. le Rédacteur du *Courrier du Canada*.

Monsieur,

Veuillez donc me rendre le service de publier les quelques lignes suivantes, dans votre journal, pour l'information des électeurs du comté de Matane.

On m'informe que l'*Electeur-Soleil* publie mon nom comme candidat à Matane. Comme je ne lis pas ce journal, je n'ai pu constater la chose par moi-même. Si tel est le cas, je tiens à déclarer que M. H. Chassé est le seul candidat en opposition à M. Pinault dans Matane, et qu'il a l'appui unanime de tous les amis, avec la promesse d'une couple de cents voix de majorité le 11 mai prochain, et avec l'assurance que M. Pinault ne trouvera pas nécessaire de demander un décompte des bulletins, dans l'espoir d'être élu par un sous officier rapporteur, comme il l'a été en 1892. Je prie donc M. le rédacteur du " Soleil " de biffer mon de sa liste de candidats, s'il veut bien renseigner ses lecteurs.

J'ai l'honneur d'être,
Votre tout dévoué serviteur,
H. BOULAY.

La navigation

A quand l'ouverture de la navigation ? C'est là la question que chacun se pose. Elle ne peut tarder maintenant, car la glace se désagrége rapidement sous l'influence des chauds rayons du soleil et de la pluie que nous avons eu hier et aujourd'hui.

Les vieux marins disent que la débâcle finale aura lieu d'ici au 20 avril, dans les hautes mers, la pleine lune arrivant le 17. Il n'y a pour ainsi dire plus que la glace du Saut qui retarde la navigation.

Une grande activité règne dans le bassin Louise. On est à préparer les vaisseaux qui dans quelques jours pourront sortir de leur prison et reprendre la mer.

Le " Druid," steamer du gouvernement, est sorti de ses quartiers d'hiver, hier, et après un voyage d'essai dans le port, s'est rendu au brise-glace pour prendre du charbon.

Le steamer " Otter," capitaine Bernier, qui fait le service des malles sur la Côte Nord, partira samedi pour la Pointe-aux-Esquimaux et les ports intermédiaires.

Tous les jours nous arrivent dans le port quelques goélettes chargées de provisions venant de l'île où des paroisses d'en bas, le long du fleuve.

Toutes les lumières, bouées, etc., pour le bas du St-Laurent sont maintenant prêtes. Aussitôt qu'il sera nécessaire, la " White Island Lightship," se rendra à la Traverse d'en bas et y restera jusqu'à l'arrivée du vaisseau qui fait le service de la saison.

Green Island aura de nouvelles lumières pour remplacer les vieilles, qui existaient depuis 1805.

Toutes les bouées à gaz sont prêtes sur le quai du département de la marine et seront mises en position incessamment.

Un employé de la douane nous informait, hier, qu'on attendait le premier steamer océanique dans notre port vers le 27 avril.

TROUBLES NERVEUX

La plus répandue des maladies contemporains

Elle s'attaque aux deux sexes et à tous les âges.—Une prostration générale en est la conséquence si des remèdes efficaces ne ramènent l'ordre.

De l' " Era " de Newmarket :

Les troubles nerveux sont probablement ce qu'il y a de plus répandu sur le continent, de nos jours. Combien souvent nous entendons ces mots et pendant combien peu semblent réaliser le danger de ce désordre. La prostration nerveuse se rencontre à tous les âges de la vie. Chez les enfants, c'est souvent une conséquence du surménage scolaire. Chez les personnes plus âgées, on peut l'attribuer au souci des affaires, le surcroit de fatigue et le travail du ménage. Mais quelqu'en soit le principe, l'effet s'énonce généralement par une dépression morale et physique à moins qu'on ne s'empresse d'enrayer le mal et rendre aux nerfs épuisés leur vigueur primitive. Une personne qui a été guérie d'une maladie analogue raconte son histoire pour que puissent en profiter ceux qui sont moins fortunés.

Miss Edith Draper, qui demeure avec ses parents à Belhaven, Ont., est une jeune fille très populaire parmi son entourage et tous sont ravis de la voir rétablie. A un reporter qui s'est présenté chez elle la jeune fille a donné les renseignements suivants sur sa maladie et sa guérison : " Vous savez comblen j'étais malade l'an dernier. Mes amis croyaient que je m'en allais. Au commencement de l'hiver, mon père et ma mère furent atteints de la grippe et j'avais à les soigner tout en m'occupant du ménage. La besogne était trop forte pour moi et je devins malade aussi. Le médecin qui vint me visiter dit que ma maladie était une prostration nerveuse et que cela me prendrait beaucoup de temps pour recouvrer la santé. Sous ses soins je fus après quelque temps capable de quitter ma chambre et de marcher un peu dans la maison, mais mes nerfs ne semblaient pas reprendre leur vigueur. Mes membres avaient des tiraillements brusques, comme si j'avais eu la danse de St-Guy, j'étais sujette aux maux de tête, j'avais un très pauvre appétit, et j'étais si faible que je pouvais à peine marcher. On m'avait conseillé d'essayer les Pilules Roses et un jour j'en parlai au docteur et il me dit qu'il croyait qu'elles me feraient du bien. J'en achetai trois boites et lorsque j'eus fini de les prendre je m'aperçus qu'elles me faisaient du bien et je m'en procurai d'autres. Quand j'en eus pris six boites, je me sentis plus forte et mieux que je n'avais été depuis des années. Tous ces tiraillements nerveux avaient disparu et mes nerfs paraissaient aussi forts que jamais. Je continuai à prendre des pilules pendant quelque temps encore pour m'assurer que la guérison était complète et depuis le jour où j'ai cessé d'en prendre je n'ai pas senti le moindre symptôme de la maladie. Je reconnais que due aux Pilules Roses du Dr Williams, et je suis heureuse de pouvoir les recommander à tous ceux qui ont des troubles nerveux ".

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un tonique. Elles renouvellent le sang, renforcissent et donnent de la vigueur aux nerfs et de cette manière, elles chassent la maladie du système. Crime médecine printanière les Pilules Roses du Dr Williams ne peuvent être surpassées. Si vous vous sentez languissants ou dans un état anormal, une boîte ou deux vous rendront votre vigueur. Demandez les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles et rien autre chose.

L'hon. T. C. Casgrain, M. P., a eu une longue entrevue, ce matin, au Château-Frontenac, avec Mgr Merry del Val.

LE CAREME

Le moment du repos, le temps où l'on doit se purger, faire disparaître la bile qui cause un malaise général, caractérisé par la perte d'appétit, le manque de sommeil, la contipation. La Purgation du Jour de J. B. Morin fait disparaître toutes ces maladies elle arrête les indigestions, les vomissements, les migraines et les engourdissements, c'est un remède certain, doux et agréable à prendre, elle donne une purgation certaine, elle n'empêche pas de travailler et elle ne change pas la nourriture.

Demandez-là à votre marchand.

Dépôt chez J. B. Morin, 325½ rue St-Joseph.

AU DEBUT

Pas de souffrances inutiles, si vous prenez, au début de votre rhume, du *Baume Rhumal*, le célèbre spécifique français.

Échos de la ville

SOMMEIL RECONFORTANT

La mère qui prend du wyeih's liquid Malt extract, et son enfant, dorment toujours bien. Ce qui est indispensable durant l'allaitement et les resultats sont des plus recommandables. Recommandé par tous les meilleurs médecins.

AU SEMINAIRE

Le Jeudi Saint, de 1 heure à 6 heure, il y aura exposition des reliques de la Passion à la chapelle du Séminaire.

PENIBLE ACCIDENT

Nous regrettons d'apprendre que Mme Sharples a été hier la victime d'un pénible accident sur la rue St Augustin. Dans sa chute Mme Sharples s'est brisé plusieurs tendons du genoux. L'on a été obligé de faire venir une voiture pour la reconduire chez elle.

—L'*Examineer* de New-Yord dit :

" Chaque mère et chaque ménagère doivent agir comme un médecin de famille dans plusieurs maladies et accidents qui arrivent parmi les enfants et les domestiques. Pour plusieurs de ces cas j'ai employé le Davis' Pain Killer, et je le considère comme un article indispensable dans une boite de médecine. Dans les cas de diarrhée il a été employé et a effectué des guérisons. Pour les coupures et les écorchures, il est de grande valeur. 25c. pour la nouvelle grande bouteille."

REPARATION

L'on a commencé à reconstruire en neuf le côté nord-est du quai à la Pointe-à-Carcey.

RELIGIEUX

Vendredi soir à 7 heures, à N.-D. de la Garde, sera bénit un crucifix en bois, de grandeur naturelle, sculpté et présenté par un citoyen de la paroisse, M. Edouard Pelchat.

On le dit fort bien réussi. La bénédiction en sera faite par Mgr C. O. Gagnon, P. D., et le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé O. E. Mathieu, directeur du Séminaire.

SOIREE DRAMATIQUE

Une grande soirée dramatique et musicale donnée par l'association athlétique de St-Roch, à la salle Jacques-Cartier, mardi le 20 avril. Si l'on en juge par le programme que nous publions, cette soirée promet d'être un succès.

AGREABLE SURPRISE

Hier soir M. Arthur E. Scott au nmo des et dames messieurs amateurs du bicycle a présenté un magnifique cadeau à M. Genest, gardien du manège militaire.

UN CHEVREUIL EN LIBERTE

Hier après midi un jeune chevreuil a pris ses ébats dans la rue de la fabrique et près de l'hôtel de Ville. La capture a procuré un moment de plaisir aux jeunes qui lui ont donné la chasse. L'animal appartenant à M. Dery de l'Hôtel Québec, avait réussi à s'échapper.

CLUB DE CROSSE DE QUEBEC

Les messieurs suivants ont été élus pour l'année courante.

President honoraire Le maire Parent.
Vice President honoraire Felix Carbray, M. P.P., Larue, Capt. Ray.
President—M. F
Vice President—Patrik Dinan.
Secretaire—S. T. Green.
Trésorier—F S Stocking.
Comité—L Kerwin, N Lavoie, B Murphy, W J Peters, J Copeman, Dr Simard and Capt Pennee.

Maux de Reins, Névralgies, Sciatique, Points de Côté, etc.

Promptement soulagés et guéris par

The "D. & L." Menthol Plaster

J'ai fait usage de votre Emplâtre Menthol "D. & L." pour des maux de reins très douloureux, ainsi que dans un cas de lumbago, et je n'hésite pas à le recommander comme un remède sûr, efficace et des plus actifs de leur effet tient du prodige.—A. LAPOINTE, Elizabethtown, Ont.

Prix 25c.

DAVIS & LAWRENCE CO., LTD., Propriétaires, Montréal.

Maison a Vendre ou a Louer

Cette magnifique maison à 4 étages étant le No. 9, rue Buade, occupée depuis nombre d'années par la maison Lancôt, pour la vente d'ornements d'églises. Bon poste de commerce, situation centrale. On pourra louer séparément le magasin et les étages au-dessus, pour logement, bureaux ou atelier. S'adresser au propriétaire, J. D. Brousseau, 60, rue St-Louis, ou à Labrèque et Bélanger, notaires, 18 rue Buade.

2 avril—1m3½. E-C

CURES in 1 to 5 days. Guaranteed not to stricture. Prevents contagion. THE EVANS CHEMICAL CO. CINCINNATI, O. U. S. A.

CURE YOURSELF ! Use Big G for all unnatural discharges, and any inflammation, irritation, or ulceration of mucous membranes. Painless and not astringent or poisonous. Sold by Druggists. Circular sent on request

OUVERTURE DU NOUVEAU MAGASIN

DE

Ed. Constantin & Fils

AU

No. 10, rue St-Jean

Porte voisine de M. O. Simard, marchand-épicier

Mercredi, le 14 Avril

Les pratiques trouveront un Assortiment Complet dans tous les Départements....

Une Visite est Sollicitée.

ED. CONSTANTIN & FILS

Dernières Nouveautés

NOUVELLES formes Parisiennes en Manteaux et Collerettes.
NOUVEAUX patrons en Etoffes à Robes, dessins Parisiens.
NOUVEAUTÉS en Soies brochées et rayées.
NOUVEAUTÉS en Parassols, Gardes-Soleil et Parapluies.
NOUVELLES Dentelles, Nouveaux Rubans, Nouveaux Gants.
NOUVELLES Indiennes, Satcens, Percoles, Etc., Etc.

Mousselines

1,000 Verges de Mousseline fantaisie, seulement 18 cts.
1,500 Verges de Mousseline fantaisie crêpée, seulement 23 cts.
Les dernières Modes Françaises et Anglaises.

MODES.... Chapeaux en Paille de toutes formes. Fleurs, Plumes, Ornements, Etc., Etc.

7 avril 1897. CLOVER, FRY & CIE

REDUCTION DE 10%

LE 1er MAI PROCHAIN NOUS DEMENAGERONS NOTRE MAGASIN

Dans la Batisse de l'Union St-Joseph

263, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

Nous avons décidé d'en faire le plus beau magasin de la ville : Bureau, Magasin, tout sera remis à neuf. Avant notre déménagement, nous faisons une réduction de DIX POUR CENT sur nos POELES et ARTICLES de cuisine.

D'ICI AU 1ER MAI SEULEMENT

C'est une Occasion Exceptionnelle. A tous d'en Profiter

CARRIER, LAINÉ & CIE

No. 264½, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

7 avril—8f- E.C.

Vient de Paraitre

Nous nous faisons un plaisir de signaler à messieurs les membres du clergé l'apparition du nouveau Bréviaire que la Société de St-Jean l'Evangeliste, dont la réputation comme éditeurs de beaux livres liturgiques est répandue sur tous les points du globe, vient de faire paraitre.

Ce nouveau Bréviaire répond certainement à tous les desiranta du clergé ; volume très restreint, caractères très lisibles à la fois par leur force et leur distinction, papier solide, beau et opaque, ornementation d'ensemble conçue toute entière dans le sens et suivant la destination des différentes parties du Bréviaire, travail nouveau d'éditeurs consciencieux, tel est ce nouvel ouvrage.

Imprimé sur véritable papier indien, très solide et parfaitement opaque, d'environ 1100 pages, n'atteint pas un pouce d'épaisseur, et, relié, ne pèse que 12 à 13 onces. Les caractères, forts et bien lisibles, ont été gravés spécialement pour cette édition. Quant au texte, on s'est efforcé de le rendre aussi pratique que possible. Il suffira pour s'en convaincre de faire l'examen des Saints Anges, du Très Saint Sacrement et de la Passion donnent les Psaumes tout entiers. Dans le cours du Bréviaire et du Pro aliquibus locis on trouve également les responsoires des nocturnes en entier ainsi que les antiennes des commémoraisons. Les modifications apportées par les derniers décrets dans les rubriques tant spéciales que générales y sont introduites à leurs places respectives. Il n'y a même pas d'exception pour la fête de l'Annonciation avec son rite nouveau et le changement de sa rubrique. Le Pro aliquibus locis comprend les derniers offices concédés à plusieurs diocèses ou congrégations religieuses. La préparation à la messe et l'action de grâces occupent vingt pages de chaque volume, c'est assez dire qu'ils offrent un aliment amplement suffisant à la dévotion du prêtre. Bref nous estimons que le Bréviaire in-16 en 4 volumes de la Société St-Jean l'Evangeliste atteint la perfection et répond à tout ce qui peut être demandé pour la lecture facile, l'usage et le port quotidien d'un Bréviaire très complet. Il est un digne couronnement à la liste déjà très longue des belles éditions du Bréviaire de cette Société. Prix net : $10.00.

En vente à la librairie Montmorency-Laval.

Pruneau & Kirouac

46, RUE LA FABRIQUE

13 avril--

CHESTER'S CURE

DIJON Moutarde extra A. BIZOUARD réputation universelle

CHEMIN DE FER

Quebec Central

A commencer le 5 Octobre 1896.

ALLANT AU SUD

Partira de Québec (Traverse) à 1.30 p. m. / Partira de Lévis, Q. C. R., à 2.00 p. m. } EXPRESS pour S.François, Sherbrooke, Boston, New-York et tous les endroits au Sud.

Partira de Québec par la Traverse à 6.00 p. m. / Partira de Lévis Q. C. R. à 7.00 p. m. } Accommodation pour Sherbrooke, Boston, New-York et tous les endroits sur le B. & M. R. R.

Partira de Québec par la Traverse à 7.30 a. m. / Partira de Lévis Q. C. R. à 8.00 a. m. } MIXTE pour Beauce Jct., et St-François

ALLANT AU NORD

Arr. Lévis, Q. C. R., 1.55 p. m. / Arr. Québec (Traverse), 2.00 p.m. } EXPRESS de New-York Boston, Sherbrooke, St-François et Megantic.

Arr. Lévis, Q.C.R., 8.00 a. m. / Arr. Québec (Traverse), 8.15 a.m. } Accommodation de New-York, Boston, Portland et Sherbrooke.

Arr. Lévis, Q. C. R., 6.45 p. m. } MIXTE de St-François et Beauce Jnct.

Tous les trains circulent tous les jours, les dimanches excentés.

Raccordement à Harlaka Jc. du train Express avec l'Express local de l'Intercolonial de Dalhousie.

L'express laissant Québec le same il se rendra seulement qu'à Springfield le dimanche matin.

Chars Pullman attaches à l'Express sans changement de Québec à Springfield, se raccordant à Sherbrooke avec les Pullman directement pour Boston. Chars dortoirs directement sur l'Express de Québec à Boston.

Pour autres informations s'adresser aux agents de la compagnie et à M. R. M. Stocking, 32, rue St-Louis, Québec.

FRANK GRUNDY, Gérant-général. J. H. WALSH, Agent gen. des pass

4 janvier 1897.

Chemin de Fer Intercolonial

LE et APRES LUNDI, LE 13 OCTOBRE 1896, les trains circuleront tous les jours (Dimanche excepté), comme suit :

LES TRAINS QUITTERONT LEVIS

Accommodation pour Rivière-du-Loup & Campbellton	7.50
Express direct pour St-Jean, Halifax et Sydney	14.30
Accommodation pour Rivière-du-Loup	17.00

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS

Accommodation de la Rivière-du-Loup	5.40
Accommodation de Campbellton et de la Rivière-du-Loup	11.00
Express de la Rivière-du-Loup	12.20
Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney (Dimanche excepté)	12.20

Les chars de l'Intercolonial sont chauffés à la vapeur et la locomotive et entre Halifax, Montreal, via Levis, sont éclairee par l'électricité.

Tous les trains circulent d'après le temps du "Eastern Standard."

Les billets et toutes informations sur la voie, taux de fret et passagers seront donnés sur demande en s'adressant a

D. R. McDONALD, Agent de la Cité de Québec, 49, rue Dalhousie, Québec

D. POTTINGER, Gérant-general, Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B., 3 octobre 1896.

Trente ans de Succès

GUÉRISON CERTAINE en 2 heures sans COLIQUES ni NAUSEES sans AUCUNE PURGATION ni avant ni après du VERSOLITAIRE par les CAPSULES L. KIRN à l'extrait éthérisé de FOUGÈRE Mâle Pure sans Calomel.

M. Kirn ne garantit l'efficacité que des Capsules qui portent sa signature.

PARIS, Pharmacie HAUGOU, 54, Boulevard Edgar-Quinet et dans toutes les bonnes Pharmacies.